



Saint-Vigor-d'Ymonville, “ La Mare des mares ” (Seine Maritime) : La céramique d'une villa rurale à l'extrémité sud-ouest du pays de Caux. Contribution à la caractérisation des faciès en territoire calète

Alice Hanotte

► **To cite this version:**

Alice Hanotte. Saint-Vigor-d'Ymonville, “ La Mare des mares ” (Seine Maritime) : La céramique d'une villa rurale à l'extrémité sud-ouest du pays de Caux. Contribution à la caractérisation des faciès en territoire calète. Lucien Rivet. S.F.E.C.A.G, Actes du Congrès de Colmar, 21 – 24 mai 2009, SFECAG, pp.589 - 611 2009. hal-01807397

HAL Id: hal-01807397

<https://hal.science/hal-01807397>

Submitted on 18 Jun 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Alice HANOTTE¹

SAINT-VIGOR-D'YMONVILLE “La Mare des Mares” (Seine-Maritime) : la céramique d’une villa rurale à l’extrémité sud-ouest du pays de Caux. Contribution à la caractérisation des faciès en territoire calète

INTRODUCTION

La commune de Saint-Vigor-d'Ymonville a fait l'objet depuis 2000 de plusieurs opérations archéologiques consécutives à l'extension des fronts de taille d'une carrière d'extraction de craie appartenant à la société *Lafarge*. Les tranches 4bis et 5 (fouillées sous la dir. de L. Gubellini, Archeopole), adjacentes aux tranches 1 à 4, font suite aux explorations précédentes menées par l'Inrap sur le plateau de “la Mare des Mares” (Aubry 2000 ; Aubry, Lepinay 2000 ; Aubry 2001 ; Marcigny *et al.* 2002) et ont une emprise d'environ 2 ha (Fig. 1).

Le site est localisé en rebord d'un plateau crayeux délimité au sud par la Seine, au nord et à l'ouest par la Manche et à l'est par l'anticlinal de Bray. Dominant l'estuaire de la Seine, il matérialise l'extrémité sud-ouest du pays de Caux.

Les fouilles ont mis en évidence une vaste occupation antique caractérisée par la mise en place d'une unité

agricole fossoyée de tradition laténienne évoluant vers une ferme gallo-romaine précoce qui aboutit à une villa à cour centrale. Elle s'inscrit visiblement dans le phénomène de conquête du plateau de Caux amorcé dès la fin de l'Âge du Fer et qui connaît son apogée aux deux premiers siècles de notre ère.

I. ÉTUDE CÉRAMOLOGIQUE

La céramique est issue de 120 structures fouillées pour la plupart partiellement. Les contextes quantitativement majoritaires sont clairement localisés dans la zone d'habitat située dans la partie occidentale du premier enclos. Quelques lots prélevés à l'extérieur de la partie résidentielle sont également assez complets : notamment une fosse située au sud de l'enclos 1 et en partie dans l'enclos 1bis et une portion de fossé de l'enclos 2 (Fig. 4).

L'ensemble du lot regroupe 9283 tessons (NR) pour 1297 individus (NMI). Le taux de fragmentation est dans

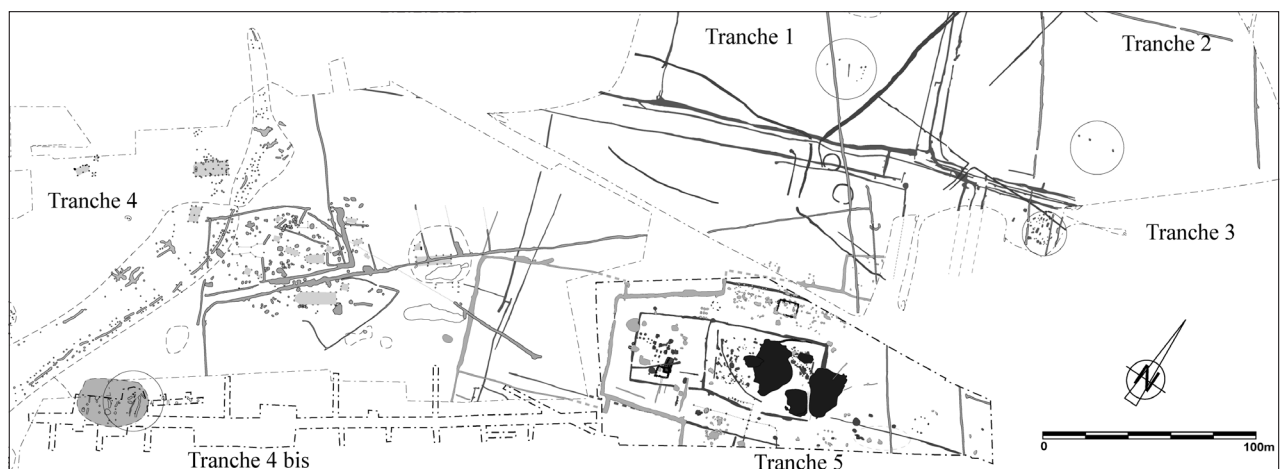


Figure 1 - Saint-Victor-d'Ymonville, La Mare des Mares. Plan simplifié toutes phases, tranches 1 à 5 (DAO Inrap/Archeopole).

¹ alice.hanotte@archeopole.fr

l'ensemble élevé et, après collage, le nombre de formes archéologiquement complètes reste faible : seules trois ont été recensées. Ce phénomène induit une probable fréquence des rejets secondaires : les récipients sont brisés puis leurs fragments disséminés de manière éparse sur le site.

1. Méthodologie

Avant collage, les tessons ont été comptés afin d'évaluer la fréquence de chaque catégorie et le taux de fragmentation, ce qui a permis de déterminer pour chaque structure le nombre de restes (NR). Les céramiques ont ensuite été triées par catégories puis les tessons répartis et comptabilisés entre bords, panses, fonds et anses. Le principe du NMI a ensuite été appliqué en considérant principalement les bords, cela sans aucune pondération.

La constitution de groupes de pâtes a été effectuée par le biais d'observations des cassures fraîches à la loupe binoculaire couplée à des comparaisons avec des échantillons de référence². Faute de temps et au vu de l'ampleur du lot, il n'a pas été possible d'échantillonner la totalité des céramiques. Seuls les individus les plus complets l'ont été de façon à combiner indices typologiques et technologiques pour identifier d'éventuelles provenances.

La céramique de chaque Us a été traitée de manière isolée. Les contextes les plus représentatifs ont été dégagés afin de caractériser des "horizons-sites"³ auxquels les ensembles ont été rattachés, dans la mesure du possible. Ces derniers sont associés aux différentes phases du site en corrélation avec la chronologie relative établie selon les données de terrain. Lors du phasage, on a pu observer que de nombreux contextes couvrent une large fourchette chronologique. Ce phénomène semble lié à une forte résidualité de la céramique associée au caractère détritique des rejets ainsi qu'à des déplacements récurrents des remblais.

Quatre horizons peuvent se dégager de l'étude céramique. La chronologie couvre une large période allant de la Tène D2 à la première voire la seconde moitié du III^e s. Bien que les céramiques du début de l'époque gallo-romaine à la seconde moitié du I^{er} s. soient extrêmement ténues, leur présence permet d'exclure un hiatus dans l'occupation. La majorité du mobilier se situe en effet dans une phase comprise entre la période flavienne et la première moitié du III^e s.

2. Les différentes catégories

Les catégories de céramique sont définies à partir de la convergence de critères divers liés à leur technologie, leur typologie, leur fonction et la chronologie qui leur est attribuée.

a. La céramique fine

La vaisselle "de table" est relativement bien représentée avec 1526 tessons pour 333 individus soit 26 % du total (Fig. 2).

Catégories	NR	%	NMI	%
Céramique fine				
C. dorée	2	0%		
Terra rubra	22	0%	3	0%
Terra nigra	207	2%	49	4%
Terre Sigillée ind.	29	0%	2	0%
Terre Sigillée Gaule Sud	14	0%	8	1%
Terre Sigillée Gaule Centre	60	1%	31	2%
Terre Sigillée Gaule Est	3	0%	2	0%
Céramique engobée	81	1%	16	1%
Céramique métallescente - Lezoux	1	0%		
Fine régionale claire	7	0%	1	0%
Fine régionale sombre	1085	12%	217	17%
Lampe ?	1	0%	1	0%
Fine Ind.	14	0%	3	0%
Total Céramique fine	1526	16%	333	26%
Préparation/Service				
Mortiers	158	2%	32	2%
Céramique commune claire	1604	17%	64	5%
Total Préparation/Service	1762	19%	96	7%
Céramique culinaire				
Céramique "façonnée à la main"	1886	20%	150	12%
Céramique type Besançon	6	0%	5	0%
Dérivée type Besançon	4	0%	4	0%
Céramique rugueuse claire	77	1%	7	1%
Céramique rugueuse dorée	14	0%	1	0%
Céramique rugueuse sombre	3531	38%	671	52%
Ind.	155	2%	19	1%
Total Céramique culinaire	5518	59%	838	65%
Transport				
Amphores ind.	122	1%	3	0%
Amphores Noyon	2	0%	1	0%
Amphores Narbonnaise	61	1%	1	0%
Amphores Bétique	15	0%	2	0%
Total Amphore	200	2%	7	1%
Stockage				
Dolium	16	0%	2	0%
Terre cuite Ind.	81	1%		
Céramique glaçurée	25	0%	2	0%
Total	9283	100%	1297	100%

Figure 2 - Tableau de comptage total de la céramique par catégories.

□ La terre sigillée (TS)

La sigillée est peu représentée avec 106 tessons pour 43 individus soit 3 % des vases. Elle se répartit en trois sources d'approvisionnement aisément déterminables par l'observation des pâtes.

Les productions des ateliers du sud de la Gaule sont attestées par 14 tessons pour 8 individus. Elles se caractérisent essentiellement par des formes du service A, des coupes bilobées Drag. 27c, des plats Drag. 18 et une coupe Ritt. 5.

Les productions du centre de la Gaule dominent à hauteur de 60 tessons pour 31 individus.

L'observation des pâtes tend à les rattacher majoritairement aux phases calcaires de Lezoux. Les formes attestées appartiennent aux services A, B, C1, C2, D1, F1, F2 et plus rarement à des mortiers Drag. 45 ou Curle 21. Les plats dérivés de la forme Drag. 31 sont également attestés (Bet 54, 55 : Bet, Delor 2000) ainsi qu'un vase tronconique Drag. 33/Bet 36.

Néanmoins, la pâte de quelques vases se différencie par une argile orange rougeâtre sombre, dont la cassure subconchoïdale présente des vagues très caractéristi-

2 Les échantillons de référence proviennent essentiellement du tessonnier conservé au laboratoire Halma-Ipel, Université Charles de Gaulle Lille 3.

3 La méthodologie de traitement des assemblages repose sur l'ordonnement par horizons selon le protocole de Deru *et al.* 2007.

ques. Elle comporte de rares petits grains blancs et quelques inclusions de quartz rougeâtres anguleuses. La surface est revêtue d'un engobe rouge orangé presque mat. Ce groupe peut être rattaché, par comparaison d'échantillons de référence, à l'atelier des Martres-de-Veyre. Il concerne 15 tessons et 4 individus. Les formes se composent essentiellement de bols Drag. 37 à décor moulé enregistré en métopes.

Parallèlement, les productions de l'est de la Gaule sont attestées à hauteur de 24 tessons pour 8 individus. L'observation de la pâte tend à proposer une origine argonnaise pour ces éléments. Les formes concernent des bols Drag. 37, des mortiers Curle 21, une coupe Drag. 33 et une assiette du service F2.

□ La céramique gallo-belge

Elle est attestée par 229 tessons pour 52 ind. Elle est caractérisée surtout par la *terra nigra* (TN), la *terra rubra* (TR) restant très anecdotique avec seulement 3 ind. La céramique gallo-belge se répartit en quatre principaux groupes de pâtes :

- le **groupe de pâte champenois** (CHAM). La pâte est dure, de teinte gris clair pour la TN et orangée souvent vive pour la TR, la cassure est subconchoïdale, la surface généralement polie, de teinte gris ardoise ou noire pour la TN et orange rougeâtre parfois revêtue d'un engobe rouge pour la TR (TR1). L'argile comporte de petites et moyennes inclusions quartzeuses émoussées en proportion abondante ainsi que quelques oxydes de fer et parfois de rares inclusions noires circulaires (argilite ?). La TR comporte parfois de gros grains blancs (calcite ou granules de craie) en quantité abondante⁴.

- **GR. 1.** Le deuxième groupe concerne uniquement la TN. Il se caractérise par une argile très fine, tendre de teinte orange-brun vif, la surface est noire, lissée et très brillante en raison de la présence abondante de paillettes de mica. Une origine du centre de la Gaule est présumée.

- **GR. 2.** Un troisième groupe est remarquable pour la TN. Il s'agit d'une pâte grise, dure dont la cassure est irrégulière, la surface gris-noir systématiquement lissée. L'argile comporte d'abondants petits quartz émoussés et de grosses inclusions noires probablement de l'argilite en présence modérée ainsi que quelques rares oxydes de fer. L'origine de ce groupe est indéterminée (mais une correspondance avec le groupe 10 défini dans Barat *et al.* 1992, tableau 2, n'est pas exclue).

- **GR. 3.** La pâte est tendre, orange-brun vif à orangée, la surface est mate, noire à brun chocolat et lissée. Elle peut correspondre aux céramiques en TN décrites à Amiens dont l'origine est indéterminée.

□ La céramique "fine régionale" (FRA et FRB)

Cette catégorie est majoritaire au sein de la céramique fine représentant près de 17 % des individus.

La céramique fine régionale présente les mêmes caractéristiques que la céramique gallo-belge mais prend le relais de celle-ci après le 1^{er} s. On classe les céramiques dans cette catégorie quand l'origine semble locale. La pâte est fine, la surface parfois lustrée, les formes supposent un usage réservé au service (plats, gobelets, assiettes décorées), celles-ci sont parfois imitées d'autres céramiques fines comme les productions gallo-belges, engobées ou en terre sigillée. Pour la céramique fine régionale cuite en mode B, les groupes de pâtes sont très diversifiés et s'assimilent aux groupes dégagés pour la céramique commune sombre. Les pâtes vont du gris-brun ou gris très clair à l'orange clair ou beige.

- **Monfort-sur-Risle** (GR1). Le groupe majoritaire est caractérisé par une argile fine et tendre. La répartition des inclusions est homogène incluant de petits quartz émoussés et anguleux, quelques micas et de très rares oxydes de fer. Les teintes sont claires, de l'orangé au blanc, la surface est généralement enfumée de couleur noire à brune, bleutée ou gris clair pour les céramiques fines régionales sombres. Bien que visiblement cuite en mode réducteur, la pâte garde une couleur claire, fait probablement à attribuer à la carence de l'argile en oxydes de fer. Pour les céramiques cuites en mode A, la surface est de teinte beige jaunâtre. La comparaison avec des échantillons provenant des sondages effectués en forêt de Montfort-sur-Risle en 2001⁵ tend à assimiler ces pâtes aux productions de cet atelier⁶.

- **Lyons-la-Forêt** (GR2). Un second groupe se différencie, ne concernant que des vases cuits en mode réducteur. Il se caractérise par une pâte dure, à tranche feuilletée, de teinte gris foncé à blanche à noyau bleu-blanc incluant de nombreux quartz émoussés. L'observation à la loupe binoculaire et la confrontation des tessons à des échantillons provenant des ramassages de surface effectués sur l'atelier de Lyons-la-Forêt dans les années 50 confirment l'attribution à cette officine⁷.

- **Harfleur ?** (GR3). Ce groupe est très similaire au groupe 1, la pâte est fine mais plutôt de teinte gris-brun, elle comporte des inclusions visiblement ajoutées volontairement, notamment de gros fragments de chamotte rouge en présence modérée (25 %) et de rares gros quartz blancs émoussés ainsi que des oxydes de fer rouges. La surface de teinte brune ou grise est souvent polissée au brunissoir. Ce groupe est assimilé aux productions de l'atelier d'Harfleur⁸.

- **GR 4.** Un autre groupe d'origine indéterminée est repérable au sein de la céramique fine régionale sombre. Il se caractérise par une pâte que l'on dénommera "sandwich brun-bleu". L'argile est fine, tendre, la teinte brun-olive sombre à cœur gris-bleu clair. L'argile est pauvre en inclusions comportant de rares moyens quartz anguleux.

4 Ce groupe pourrait correspondre à la variante CHAM 1a caractérisée dans Biegert *et al.* 2004, p. 155.

5 Mobilier conservé au dépôt de fouilles de Cantelieu (76) et rapport de sondages dans Adrian 2001a.

6 Msr, description qui correspond également au groupe décrit à Eslettes par Y-M Adrian : Adrian 2002, p. 102-103.

7 Échantillons provenant de ramassages sur le site de l'atelier de Lyons-la-Forêt (Gouffre, coll. Dollfus) conservés au dépôt régional de Cantelieu. aimablement mis à notre disposition par F. Carré, SRA Haute-Normandie.

8 D'après comparaisons avec des tessons provenant des dépotoirs issus des collections du musée municipal d'Harfleur, remerciements à B. Duvernois, archéologue municipal de la ville d'Harfleur.

□ La céramique engobée (EN) et métallescente (MT)

La céramique engobée regroupe 81 tessons pour 16 individus.

Elle est représentée essentiellement par des gobelets à lèvre en corniche de type Hees 2 décorés de grains de chamotte. La pâte est fine, orange sombre à orange vif parfois à noyau gris. La surface est recouverte d'un engobe brun à noir. Ces productions sont attribuées aux ateliers argonnais (AR) ayant largement diffusé ce type de gobelets standardisés.

D'autres provenances de céramique engobée sont cependant attestées : un tesson en pâte calcaire, claire et micacée à décor en épingle effectué à la barbotine et un fragment de bord oblique en pâte beige et engobe marron. Ces deux individus peuvent être attribués aux ateliers du centre de la Gaule (CG) sans plus de précision (Bet, Gras 1999, p. 14).

La céramique métallescente est anecdotique, uniquement attestée par un tesson à décor moulé peut-être attribuable aux ateliers du groupe de Lezoux (Fig. 15, n° 119).

b. La céramique destinée à la préparation des aliments

□ Les mortiers (MO)

Ils désignent des récipients ouverts cuits en mode A, destinés à l'égrugeage et à la préparation des aliments. Attestés par 158 tessons pour 32 ind., ils se répartissent en trois groupes de pâtes :

- **Vallée du Rhône (VR)**. La pâte est calcaire, orange jaunâtre claire, très dure. On note des inclusions de gros quartz blancs et beige anguleux et émoussés en présence modérée (10 %), de rares petits oxydes de fer, de petits quartz noirs anguleux en présence clairsemée (5 %) et d'exceptionnelles inclusions vertes peut-être d'origine volcanique (1 %), on constate l'absence de mica (Willems 2005, p. 21). Ce groupe est attesté uniquement sur un mortier à bord en bandeau Halt. 59.

- **Noyon (NOY)**. La pâte est calcaire, dure, de couleur blanche à jaune chrome clair. Elle comporte de petits quartz anguleux en quantité clairsemée à modérée (10-15 %) ainsi que de plus gros quartz émoussés et de petits grains rouges et noirs probablement de la chamotte dont la fréquence est modérée à clairsemée (15-10 %). On relève également de fréquents oxydes de fer rouges circulaires ou lenticulaires. Sa texture est parfois très poudreuse et douce au toucher. Ce groupe serait comparable aux productions noyonnaises⁹, hypothèse confirmée par la typologie. Il représente 23 % du NMI total des mortiers.

Bien qu'aucun atelier ne soit formellement identifié, une production de mortiers, de céramique commune claire et d'amphores est avérée à Noyon par des dépôts datés de la période flavienne. Cette origine demeure hypothétique puisque le groupe de pâtes peut être apparenté à d'autres ateliers de l'Oise (Montmacq

ou Muille Villette I et II : voir Hartley 1998, p. 206). Cependant l'aire géographique semble avérée à l'échelle régionale.

- **GR1**. La pâte est beige, tendre, fine et comporte de petits quartz blanc à gris en présence modérée (25 %) ainsi que quelques rares oxydes de fer rouges. Ce groupe s'assimile au groupe 1 déterminé pour la céramique fine régionale et la céramique commune sombre, sa provenance, indéterminée, peut-être locale.

La totalité des individus se caractérise par une usure de la râpe interne inférieure matérialisée par une surface polie dont les grains de quartz ont été arrachés alors qu'ils sont fréquemment conservés sur la surface interne supérieure et parfois également sur le bord. Ces traces témoignent d'un usage récurrent de la surface abrasive de ces récipients pour broyer, râper ou mouliner des aliments. Hormis la forme précoce à bord en bandeau attestée à l'horizon 3, les types se répartissent entre mortiers à colle-rette plus ou moins pendante (Gose 459/460) et mortiers à bord triangulaire rattachés à la paroi muni parfois d'une gorge interne (Gillam 255). L'unique mortier estampillé du site se caractérise par un individu à colle-rette pendante courte comportant une petite moulure sur le dessus du rebord (Fig. 3). La marque s'insère dans un cartouche rectangulaire. Incomplète, elle conserve les quatre premières lettres : *MACI* ou *MACE*, aucune identification n'est proposée à ce jour. L'observation de la pâte l'assimile davantage au groupe 1. Des formes similaires sont retrouvées en Normandie sur une large période chronologique entre 80 et 250.

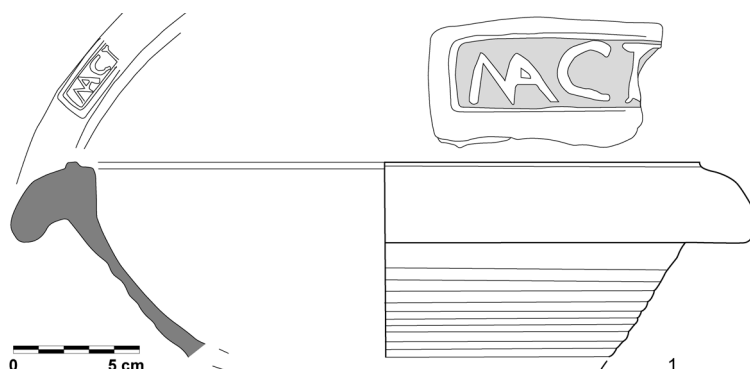


Figure 3 - Mortier estampillé issu du fossé 1051.

□ La céramique commune claire (CC)

Elle se caractérise par une pâte cuite en mode A, de teinte blanc-jaune à rose orangée et concerne surtout des cruches de modules très variables, à une ou deux anses, ainsi que de rares petits pots. Elle est parfois revêtue d'un engobe clair ou rougeâtre (CC1 et CC2). Elle représente environ 5 % des ind. soit 1604 tessons pour 64 vases. Hormis le groupe de pâte défini plus haut pour la céramique fine régionale et les mortiers (GR1), le groupe de Noyon est confirmé sur quelques cruches à embouchure en poulie (voir MO-NOY).

⁹ Observation fondée sur la comparaison d'échantillons de mortiers provenant de Noyon (laboratoire Halma-Ipel) et la description des pâtes dans Ben Redjeb 1992a, p. 59-67. Celui-ci semble également correspondre à la définition du groupe de pâte noyonnais attesté à la rue Maucroix à Reims dont les échantillons ont fait l'objet de lames minces : Florent 2007, p. 31.

c. La céramique destinée à la cuisson

□ La céramique "façonnée à la main" (MD)

Elle désigne tout récipient non tourné ou ayant fait l'objet de techniques mixtes. Les types se répartissent entre formes fermées et ouvertes et représente près de 12 % des ind. soit 1886 tessons pour 150 vases. Au sein de cette catégorie, on distingue deux groupes présents de manière ponctuelle au début de l'occupation mais méritant d'être signalés car ils ont fait l'objet d'une production plus standardisée et d'une diffusion relativement élargie :

- à grande échelle, la catégorie **type Besançon** (BES) est attestée bien que se limitant à cinq vases et ses dérivés à quatre ind. Le groupe regroupe les pâtes grossières et micacées qui donnent un aspect doré et métallique aux céramiques dites Besançon. On distingue deux groupes : le premier présente une pâte granitique, dure, ocre-brun sombre à noire, incluant de gros quartz blancs à gris émoussés (1 à 2 mm) dont la répartition n'est pas calibrée (25 à 40 %), des quartz moyens gris et blancs d'environ 0,5 mm (40 %), d'abondantes paillettes de biotite (env. 1 mm) dans la pâte (7 %) mais aussi en surface, visibles à l'œil nu. On note également la présence exceptionnelle de grains d'argilite rouge et de gros fragments de roche noire brillante (1 à 3 mm). Ce groupe caractéristique s'assimile aux productions du sud du Morvan entre Loire et Allier, région de roches volcaniques et granitiques¹⁰. Une variante de cette catégorie (DBES) est attestée sur d'autres formes plus réduites correspondant peut-être à une production secondaire ou à des imitations. La pâte présente une granulométrie plus fine, elle est dure, brun-gris sombre, comporte de petits quartz émoussés gris à blancs d'environ 0,2-0,3 mm (25 %), ainsi que de plus rares fines paillettes de mica (biotite) (5 %)¹¹.

- à échelle régionale, on peut attester la présence de céramique "**Veauvillaise**" (VEAU), catégorie dont l'homogénéité a été mise en relation avec la densité de peuplement par le biais d'occupations structurées mise en évidence sur le plateau de Caux entre la fin de La Tène moyenne et la fin de La Tène Finale¹². On en dénombre 12 tessons pour 2 ind.

Hormis les deux groupes précédents, les observations réalisées uniquement à l'œil nu ont mis en évidence quatre groupes de pâtes. Les caractéristiques étudiées prennent en compte l'aspect général et les inclusions visibles (obs. A. Monnier, Archeopole, Rouen). Le groupe I concerne les pâtes siliceuses. Il est divisé en deux sous-groupes. L'ensemble la concerne les pâtes garnies d'inclusions non ou peu calibrées. À l'inverse, l'ensemble Ib regroupe les inclusions calibrées assez fines comme c'est le cas pour la céramique dite "Veauvillaise". Les pâtes du groupe II sont dégraissées à l'aide de coquillages pilés non calibrés. Leur teinte est plutôt grisée et varie à l'occasion du beige au noir¹³. Ce type de pâte correspondrait à une production d'appoint du sud du Pays de Caux (comm. Th. Lepert, SRA Haute-

Normandie). Le groupe III englobe toutes les pâtes vacuolaires témoignant visiblement de l'utilisation d'un végétal comme dégraissant. Ce groupe est subdivisé en deux sous-groupes. Le premier, IIIa, concerne les pâtes vacuolaires où d'autres dégraissants ont été utilisés mais sont peu visibles, le IIIb les pâtes où les vacuoles sont largement majoritaires et ne laissent pas de place à un autre dégraissant. Les céramiques sont extrêmement légères et fragiles.

□ La céramique commune sombre

On désignera la céramique destinée à cuire par l'appellation de "céramique rugueuse". Cette appellation se rapporte à tout récipient tourné supposé aller au feu et n'ayant fait l'objet d'aucun traitement de surface (pot, plat à cuire, jatte, poêlon ...). La céramique rugueuse peut englober des céramiques cuites en mode A ou B (RUA, RUB), elle est exceptionnellement revêtue d'un revêtement micacé (RU/DR). L'observation des pâtes tend à confirmer une multiplicité des sources d'approvisionnement. En effet, 13 groupes différents se distinguent que l'on regroupera en deux grandes familles : les pâtes "granuleuses" à gros quartz visibles en surface et les pâtes "fines". Les pâtes "granuleuses" sont très minoritaires et se déclinent dans des coloris allant du gris clair au noir¹⁴. Néanmoins, une pâte récurrente se distingue : elle est en général très cuite, de couleur rouge mêlée à du gris et concerne surtout des pots à lèvres à l'équerre.

D'autre part, les pâtes fines constituent la majorité de la céramique commune du site (env. 80 %). Elles sont caractérisées par une argile fine à nombreuses inclusions de petits quartz et de mica, leurs coloris se déclinent du blanc-neige beige voire brun orangé au gris clair. Leur surface oscille du gris clair, gris ardoisé au noir.

Le groupe 1 est prédominant (*idem* FRB-GR1) et se distingue par une pâte pulvérulente, poreuse et très blanche, pauvre en oxydes de fer. La porosité de la pâte est palliée par une forte fumigation à la cuisson, ce qui donne un aspect extérieur gris clair, ardoisé à noir.

En revanche, les pâtes grises feuilletées à noyau blanc attribuées à l'atelier de Lyons-la-Forêt (*idem* FRB-GR2) sont peu représentées et concernent seulement 5 ind.

d. La céramique dédiée au stockage et/ou au transport

Les amphores (AM) importées se répartissent entre amphores vinaires Gauloise 4 de Narbonnaise (NAR) et amphores à huile Dr. 20 de Bétique provenant de la vallée du Guadalquivir (BET-G). Les amphores gauloises sont attestées par un bord triangulaire probablement originaire de Noyon.

Concernant le stockage, seulement quelques fragments de gros pots pourraient être identifiés comme *dolia* (DO), ils ne semblent pas assez fiables pour confirmer la présence de ce type de conteneur sur le site.

10 Voir description du groupe de pâte « Standard Fabric » de la céramique type Besançon en Normandie : Tyers 2001, p. 89 et 90.

11 Peut correspondre au groupe TF2 et aux productions attestées au sud de l'Angleterre mentionnées dans Tyers 2005.

12 Mise en évidence, description de la pâte et étude typologique de la céramique Veauvillaise d'après les sites fouillées sur le tracé autoroutier de l'A29 dans Blancquaert 1994.

13 On le retrouve sur le site d'Harfleur « Le Mont-Cabert », voir Lachastre 1964.

14 Elles sont à rapprocher du sous-groupe des pâtes *sombres grossières à quartz* repéré sur les études des tranches précédentes, voir Marcigny *et al.* 2002, DFS, vol. 2, p. 238.

II. ÉVOLUTION DU VAISSELIER

1. Phase 1 : une ferme laténienne (Fig. 4)

Au nord de l'emprise, une unité agricole est implantée au sein d'un parcellaire protohistorique régulier. D'une superficie de 3000 m², la ferme fossoyée présente un plan bipartite avec, à l'ouest, un bâtiment carré (1150 m²) sur poteaux avec couverture de *tegulae* auquel sont associées plusieurs fosses de rejet et des latrines (1577/1582) et, à l'est, un espace rectangulaire de 1850 m² voué aux activités agro-pastorales, limité par une série de mares dont une est remplacée par la suite par une cuve circulaire dallée (1771).

□ Horizon 2

La céramique correspondant à la mise en place et à l'occupation de l'établissement agricole provient de 210 structures. Une centaine de formes significatives permettent de caractériser cet horizon notamment par la

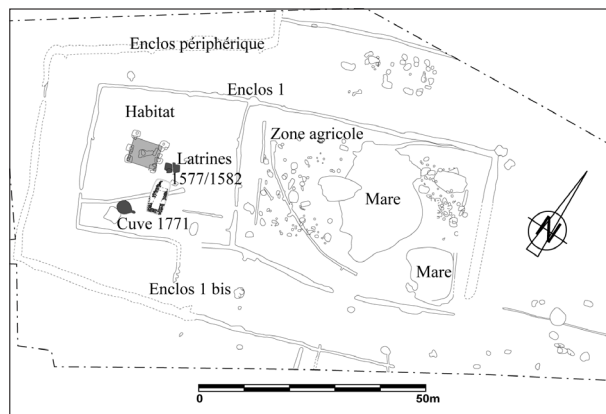


Figure 4 - Saint-Victor-d'Ymonville, La Mare des Mares.
Plan partiel de la phase 1bis (DAO Archeopole).

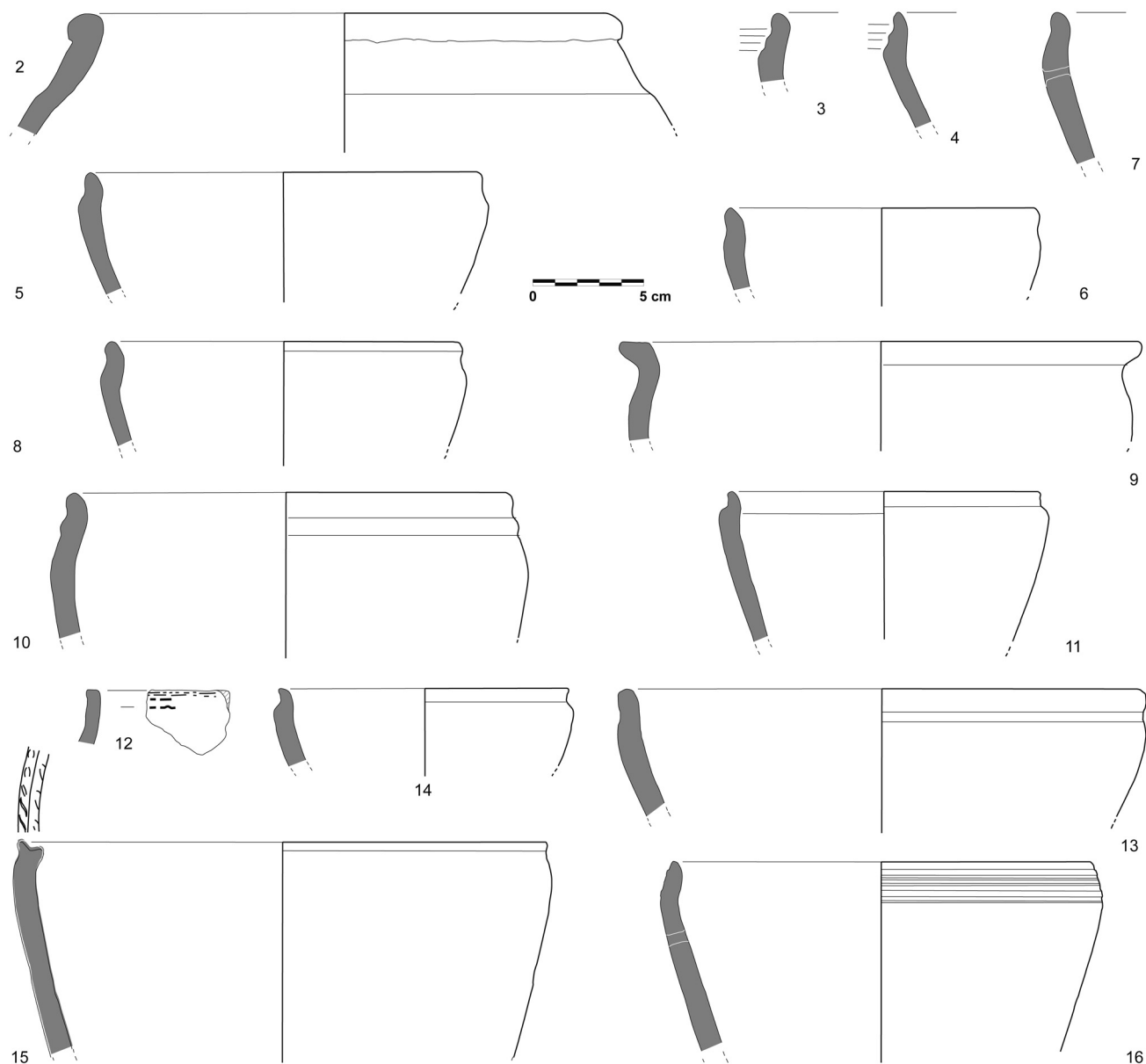


Figure 5 - Horizon 2, céramiques des latrines 1582.

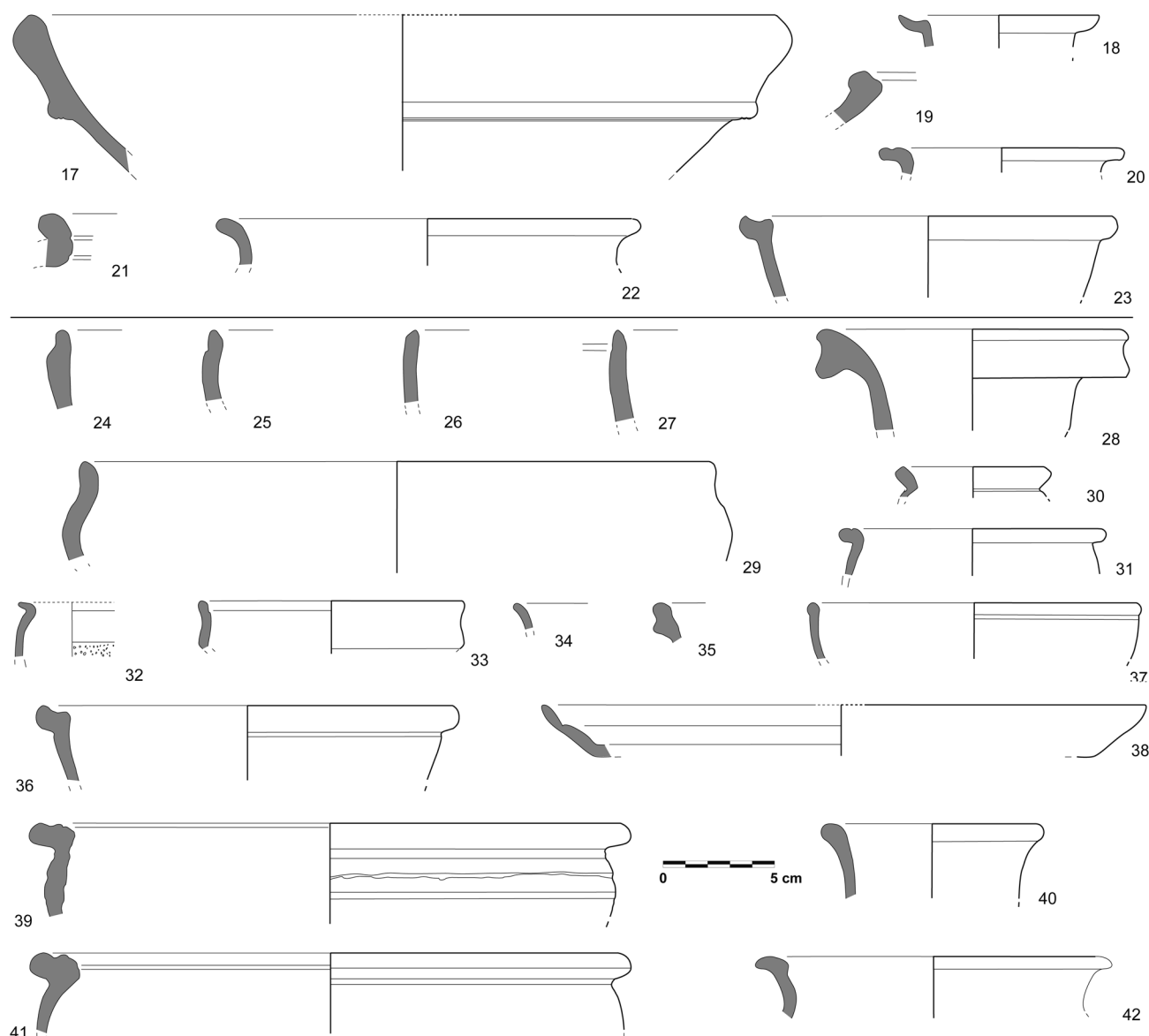


Figure 6 - Horizon 3, céramiques de la fosse 1771 et des latrines 1577.

représentativité de la céramique "façonnée à la main" constituant l'unique catégorie avérée hormis un bord de commune claire à engobe blanc. Néanmoins, de nombreux tessons ont été retrouvés en position résiduelle dans les structures rattachées aux phases suivantes. Du point de vue chronologique, la majorité des individus est attribuable à la période transitoire entre La Tène D2 et le début de l'époque gallo-romaine.

• *Latrines 1582* (Fig. 5)

Deux fosses de même taille joutent l'habitat. Lors du premier décapage, les deux structures n'ayant pas été différenciées, le mobilier a été mélangé. Le second décapage a permis de les individualiser et donc une réattribution des tessons à chaque structure, fait qui a révélé une divergence dans le mobilier. L'ensemble attribué de manière certaine à la fosse 1582 se compose de 111 tessons pour

15 ind. Ces vases ont la particularité de regrouper la majorité des pâtes à dégraissant coquillier retrouvées sur le site soit environ les trois quarts des individus du groupe II. Les formes récurrentes sont des formes ouvertes dont le bord effilé et éversé est séparé par un léger épaulement (n^{os} 3-8, 10, 12-14). Elles trouvent des parallèles à La Tène D1-D2 (Harfleur, "Le Mont- Cabert" : Lachastre 1964, p. 22, profils 7, 8 et 12 ; Saint-Aubin-Routot, "Le Four à Chaux I" : Blancquaert 1992, vase 7, 21). D'autres variantes à cannelures sous la lèvre sont également similaires aux formes retrouvées à Harfleur (Lachastre 1964, p. 22, profils 4, 5). La pâte appartient aux groupes II et IIIa (n^{os} 3-4). On relève quelques formes hautes matérialisées par des vases "situliformes" dont le rebord présente parfois un décor (n^{os} 13, 15-16). Un fragment de céramique "Veauvillaise" a été extrait de l'ensemble des deux latrines (n^o 2). Ce profil pourrait correspondre au type 3 défini par G. Blancquaert¹⁵.

15 Sa fonction serait dévolue au stockage (Blancquaert 1994, fig. 3, p. 400). Il a son pendant à Gremonville "Le Bois Thillant" pour LT finale (Rougier 1996, 309-069, 39-011 et 131/305-063, fig. 22.) et Beautot "Le Grand Verdret" daté de LT D2 tardive (*id.* 1995, 1068-024, fig. 61, t. 2).

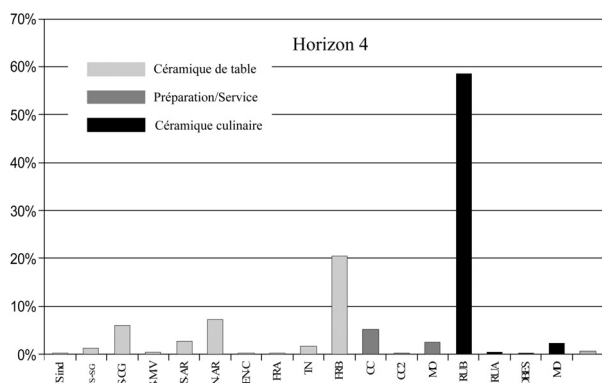
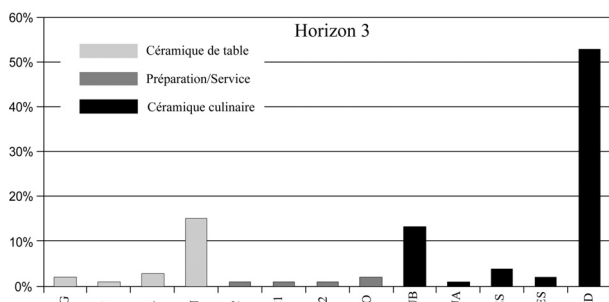


Figure 7 - Graphiques de répartition du NMI des horizons 3 et 4 par catégories.

2. Phase 2 : latéralisation de l'espace au I^{er} s.

Le premier enclos est agrandi vers le sud (enclos 1bis), permettant la mise en place d'un nouveau secteur lié au travail du feu. Le même phénomène est observé au nord où un nouveau bâtiment sur poteaux est implanté à l'extérieur de l'enclos primitif.

□ Horizon 3

La céramique de l'horizon 3 correspond à l'abandon de cette première phase d'occupation. Elle provient du comblement d'une cinquantaine de structures et est représentée par 1075 tessons pour 106 ind.

a. Contextes de référence

• Cuve de décantation 1771

La céramique de la cuve est issue de son unique couche de remplissage limoneuse. La fosse circulaire est située au sud de l'accès au bâtiment 5. Le mobilier livre 43 tessons pour 9 ind. Là encore, le taux de fragmentation est important mais les tessons peuvent être rassemblés par vase, ce qui tend à privilégier un dépôt primaire. La céramique situe cet ensemble entre la période augustéenne et le milieu du I^{er} s.

• Latrines 1577 (Fig. 8)

La structure 1577 a livré du mobilier gallo-romain tandis que la structure 1582 qui lui est adjacente comportait essentiellement de la céramique modelée. Ainsi, d'après les proportions des catégories, on suppose que 1582 serait antérieure à 1577. Des latrines 1577 sont issus 136 tessons pour 27 ind. Le taux de fragmentation

Catégories	N.R	%	N.M.I	%
Terre sigillée Gaule centre (TS-cg)	2	1.5	1	3.7
Céramique engobée (EN)	1	0.7	1	3.7
<i>Terra rubra</i> (TR)	4	2.2	2	3.7
<i>Terra nigra</i> (TN)	24	17.6	5	18.5
Commune claire engobée blanche (CC1)	2	1.5		
Commune claire (CC)	15	11	1	3.7
Mortier (MO)	3	2.2		
Céramique rugeuse claire (RUA)	1	0.7		
Céramique rugeuse sombre (RUB)	32	23.5	6	22.2
Céramique type Besançon (BES)	2	1.5	2	7.4
Dérivée type Besançon (DBES)	1	0.7	1	3.7
Céramique "faite à la main" (MD)	50	36.8	9	33.3
Total	136		27	

Figure 8 - Tableau de comptage des céramiques issues des latrines 1577.

est élevé. Les tessons semblent appartenir aux mêmes vases hormis quelques éléments intrusifs, il s'agit donc plutôt d'un dépôt primaire associé à quelques rejets secondaires. Plusieurs facteurs concourent à considérer l'abandon des latrines 1577 à la seconde moitié du I^{er} s. Leur comblement incluant de la céramique de la période augustéenne jusqu'aux années 85-90, le mobilier résiduel peut correspondre à leur période d'utilisation. Les tessons en céramique sigillée indiquent une datation plus tardive, peut-être du tout début du II^e s. mais au vu de la faible conservation de ces éléments, ils semblent peu représentatifs, voire même intrusifs. Le contexte impliquant de fréquents curages et remaniements est également à prendre en compte pour expliquer ces intrusions.

b. Caractérisation (Fig. 6)

La céramique fine est représentée majoritairement par la céramique gallo-belge. La *terra rubra* ne s'illustre que par des éléments très fragmentés hormis une coupe C8 imitée de la forme italique *Consp.* 17 (n° 33 ; Deru 1996) et un petit pot à lèvre oblique épaissi en pâte blanche engobée orangé (n° 30). Sa forme rappelle les pots-tonnelets Amiens 30/Deru P21¹⁶. La *terra nigra* est mieux attestée (11 % du NMI) et se caractérise par un bol à lèvre en gouttière comparable au type Menez 60 (pl. XVII, 1577.9) dont la pâte indique une production du centre de la Gaule. D'autres formes sont avérées comme une coupe M. 74a (n° 37), un bol proche du type M. 16 (n° 36) et une petite coupelle à lèvre fine éversée peut-être comparable au type M. 68 (n° 34). La provenance de ces formes est indéterminée. Une assiette à paroi interne moulurée Deru A38 illustre les productions champenoises (n° 38), ces productions sont fréquentes entre 15-20 et 65-70 (Horizons IV-VI : Deru 1996).

La céramique engobée est représentée par un unique gobelet à lèvre déversée. Ce fragment diffère des autres gobelets trouvés en abondance sur le site, d'une part, par sa lèvre oblique dont la corniche est peu marquée et, d'autre part, au vu de sa pâte plus rosée et calcaire recouverte d'un engobe marron alors que les autres sont systématiquement brun foncé (n° 32). Quant à la sigillée, les productions de Gaule du Centre font une timide apparition avec notamment une coupe Ritt. 8 et une forme très fragmentée du service A (Drag. 35/36). Cette forme débutant à Lezoux à l'époque flavienne nous donnerait alors la datation la plus tardive des céramiques de cet horizon, son caractère intrusif n'étant cependant pas exclu.

16 Fréquents à Amiens à la période tibéro-claudienne, voire néronienne : Ben Redjeb 1985, forme 30, p. 164-165

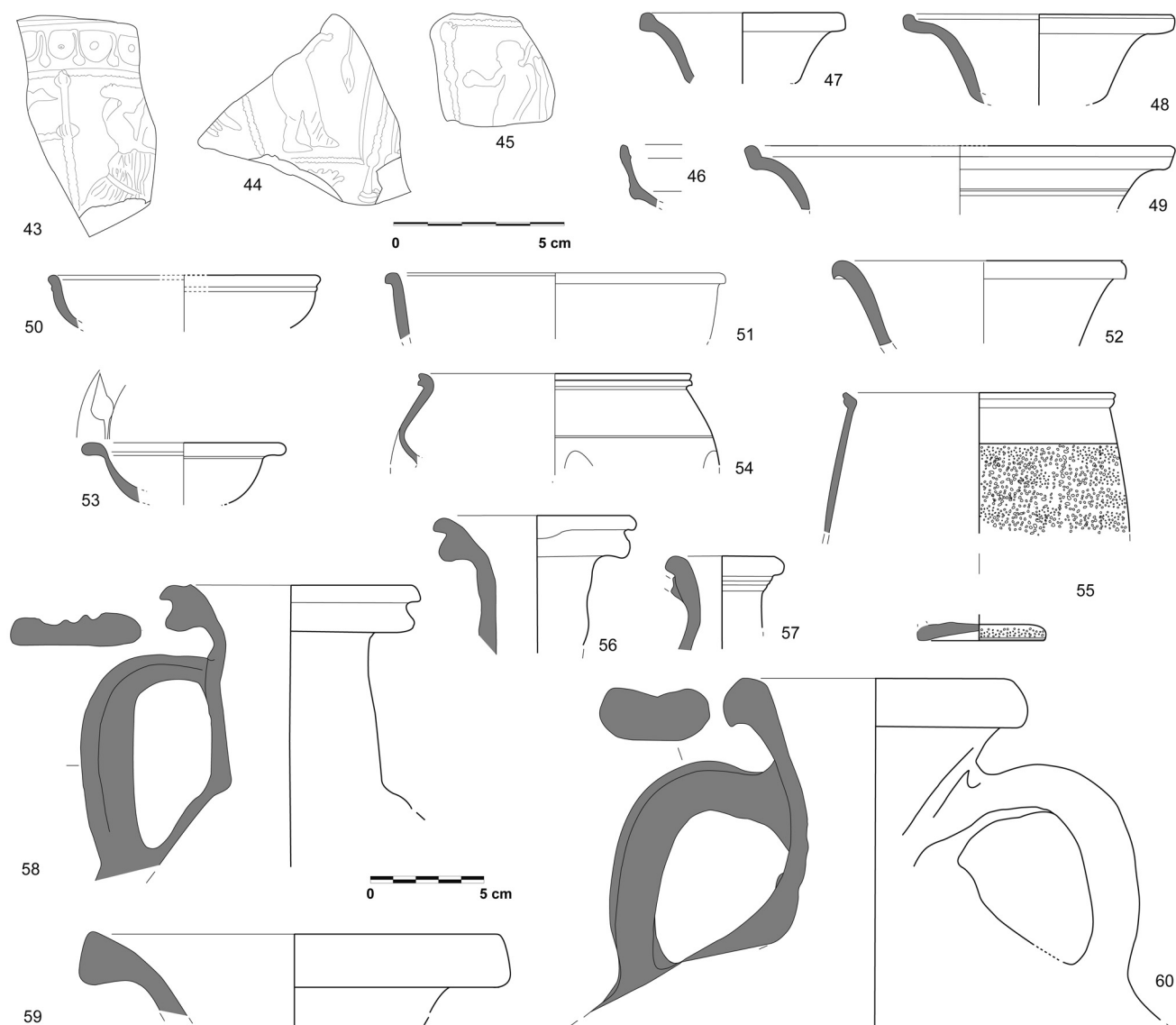


Figure 9 - Horizon 4, fosse 1106. Sigillée, céramique engobée, commune claire et amphores.

Concernant la céramique culinaire, les productions locales prédominent largement par rapport aux récipients d'importation. Il s'agit essentiellement de céramique "façonnée à la main" le plus souvent modelée représentant 53 % du NMI (Fig. 7). Constituant l'essentiel de la céramique de l'horizon 2, elle décline et semble nettement plus fragmentée à l'horizon 3. L'individu le mieux conservé est un vase à profil sinueux (n° 29), forme qui pourrait préfigurer les jattes en céramique tournée de la période gallo-romaine précoce. D'autre part, on retrouve les vases à paroi oblique de la phase précédente probablement en position résiduelle (n°s 24-27). La céramique du type Besançon est représentée par 6 tessons, ils s'agit de pots largement ouverts à bord mouluré se rattachant aux formes 1b2 ou 1b3¹⁷ attestés en Normandie jusqu'aux prémices du I^{er} s. (n°s 21, 39

et 41). On retrouve des formes dérivées avec des petits pots à lèvre en bourrelet rainuré sur le dessus (n°s 31)¹⁸. La céramique "Veauvillaise" est attestée par un bord très fragmenté (n° 19). L'acculturation romaine se perçoit dès cet horizon à travers les productions des ateliers locaux puisque parallèlement apparaît la céramique rugueuse sombre tournée (13 %). Les pâtes se répartissent entre des pâtes "granuleuses grises" et des pâtes fines blanches à surface enfumée. Les formes livrent surtout des pots à cuire à lèvre en bourrelet et profil en S (n° 22) retrouvés dès la période tibéro-claudienne dans la région ou de plats parfois tripodes.

Le groupe 1 à pâte très blanche et surface enfumée semble déjà présent. Cependant ces pâtes diffèrent de celles retrouvées en majorité sur le site par leur meilleure qualité de cuisson et l'absence de l'extrême porosité et

17 Diffusés d'environ 150 av. n.è. à la fin de l'époque augustéenne : Lallemand, Tuffreau-Libre 2005.

18 La présence de pots similaires à Rouen et même au sud de l'Angleterre dès l'époque augustéenne témoigne d'approvisionnements précoces de la vallée de la Loire : Tyers 2005.

de l'aspect pulvérulent qui caractériseront les céramiques de ce groupe dans l'horizon 4. Les pâtes grises à cœur bleu, très granuleuses, sont présentes (FRB, RUB-GR2), ce qui laisse supposer les premiers approvisionnements de l'atelier de Lyons-la-Forêt¹⁹. Les formes se composent de pots à lèvre en bourrelet et gorge interne (n° 42) et d'une éventuelle bouteille ou bouilloire (n° 40). D'autres formes à profil sinueux et lèvre en bourrelet, présents dans les niveaux de l'horizon 4 de manière résiduelle, semblent aussi à rattacher à ces productions du I^{er} s. (Fig. 13, n°s 87, 88).

La céramique commune claire est faiblement attestée (3 %), parfois engobée en jaune beige ou en rouge (n° 18) ; on relève un bord de cruche à embouchure en poulie type *Camulodunum* 143 (n° 28).

Les mortiers sont présents (3 %) et semblent se répartir entre importations et productions locales. Un mortier se distingue par rapport aux autres retrouvés sur le site : il s'agit d'un récipient à lèvre en bandeau rainuré sous le bord de type Gose 449/Halt. 59. Son origine est rattachée à la vallée du Rhône (MO-VR) (n° 17).

Les amphores sont absentes.

3. Phase 3 : vers une "villa élémentaire" (?) fin I^{er}-II^e s. (Fig. 10)

À partir de la période flavienne et durant tout le II^e s. s'opère une restructuration avec l'aménagement de plusieurs bâtiments au sud comme au nord (grenier, cellier). L'apogée de l'unité agricole semble culminer au II^e s. car l'organisation et la structure même des nouveaux aménagements qui la composent semblent l'apparenter progressivement à une *villa*. L'établissement semble décliner dès la fin du II^e, voire la première moitié du III^e s.

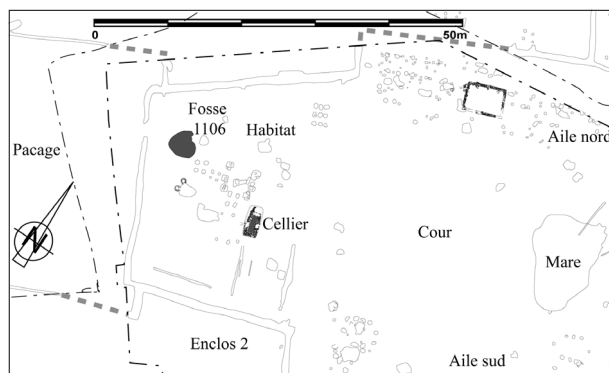


Figure 10 - Saint-Victor-d'Ymonville, La Mare des Mares.
Plan simplifié partiel toutes tranches, phase 2 et 3
(DAO B. Lagache).

□ Horizon 4

a. Répartition

Les structures ayant livré les contextes les plus significatifs sont concentrées dans la zone d'habitat qui périclité. Les ensembles les plus conséquents proviennent de fosses d'extraction des niveaux de remplissage et de stabilisation du cellier (1617, 1583, 1845), des sondages

effectués à l'intérieur du bâtiment 2 et de ses fondations, ainsi que des nouvelles latrines (1665, 1666) et d'un silo qui lui sont associés. Les fossés de l'enclos qui reste en fonction livrent relativement peu de mobilier hormis la portion nord-ouest (1051) et un des fossés bordiers, plus proche de l'habitat (1469). Le reste du mobilier provient des différents bâtiments de l'aile sud. On note que le mobilier de cette aile est similaire du point de vue des catégories, phénomène qui confirmerait une poursuite de l'occupation au sud. En revanche, les structures de l'aile nord sont assez pauvres en matériel gallo-romain et surtout en céramique fine, ce qui confirmerait la vocation de stockage allouée à cet espace. En ce qui concerne la partie centrale, les niveaux de comblement des mares 3 et 4 ont également fourni du mobilier assez représentatif.

Catégories/types	1106		1617/1845	
	NR	NMI	NR	NMI
Terre Sigillée ind.	8	1	3	
Drag. 43			1	
Terre Sigillée Gaule Sud				
Ritt. 5	1	1		
Drag. 18c	1	1		
Drag. 27c			1	1
Ve. A2 / Drag. 36			1	1
Terre Sigillée Gaule Centre				
ind.	2	1	2	2
Drag. 24/25 / Lez. 26			1	1
Ve. A / Drag. 35	2	1		
Ve. B / Drag. 33 / Lez. 47, 48, 49	5	2	1	1
Ve. B / Drag. 31 / Lez. 55			1	1
Ve. C1 / Lez. 44	3	3		
Ve. C2 / Curle 15 / Lez. 45P	7	2		
Ve. D1 / Drag. 42 / Lez. 17			2	2
Ve. F2 / Curle 23 / Lez. 43	3	1		
Curle 21 / Lez. 97			5	3
Drag. 37	2			
Terre Sigillée Centre Martres de Veyre				
Drag. 18/31	3	1		
Drag. 37	10	2		
Terre Sigillée Argonne			1	
Drag. 37	4			
Curle 21			6	3
ind.			2	
Céramique engobée				
Argonne - Hees 2	32	5	18	6
Centre - ind.			2	
Céramique métallescente - Lezoux			1	
Terra rubra			2	1
Terra nigra	21	10	10	3
Fine régionale claire	5		2	
Fine régionale sombre	217	87	173	19
Céramique commune claire	344	8	253	18
Céramique commune claire engobée blanche			2	
Céramique commune claire engobée rouge			4	2
Mortiers ind.	37	4	23	2
Noyon.	9	4	1	1
Céramique rugueuse claire	5		14	
Céramique rugueuse dorée	11		2	2
Céramique rugueuse sombre	733	196	665	108
Céramique "faite à la main"	15	4	4	
Amphores ind.			71	
Noyon	2	1		
Narbonnaise	35	1	4	
Bétique			6	
Lampe ?	1	1		
Total	1518	337	1284	177

Figure 11 - Tableau de comptage des contextes de référence de l'horizon 4 : fosse 1106 et comblement du cellier 1617-1845.

19 De même on peut également faire des rapprochements entre ces pâtes et les échantillons des céramiques du site de Gonnevill-sur-Scie : voir description dans Adrian 1996.

b. Contextes de référence (Fig. 11)

• Fosse 1106

Cette fosse est interprétée comme une fosse d'extraction fonctionnant avec la phase 3 et semble avoir dans un second temps servi de dépotoir. La structure a été fouillée à environ 50 %. Le taux de fragmentation de la céramique est élevé et seuls quelques collages ont pu être retrouvés. L'inventaire semble donc révéler une majorité de dépôts secondaires assortis de quelques rejets primaires. La fosse 1106 a livré 1518 tessons pour 337 ind., ce qui représente environ 15 kg de mobilier. Celui-ci se situe clairement dans un contexte du II^e s. incluant néanmoins beaucoup de mobilier résiduel de la période flavienne. La céramique sigillée donne un *terminus post quem* du troisième quart du II^e s.

• Cellier 1617

Dès la phase 1, un cellier est creusé au sud-est du bâtiment d'habitat de l'état 2 ; son comblement a livré une grande quantité de mobilier représentatif, comportant 1334 tessons pour un NMI de 186 (Fig. 11).

Le cellier a été fouillé pour moitié à la pelle mécanique au nord et pour moitié à la main au sud. Ainsi, le mobilier est réparti entre, d'une part, une grosse couche d'interface et, d'autre part, plusieurs couches. Les couches contenant de la céramique se répartissent de la façon suivante : les niveaux de comblement du fond de la cave correspondent à son premier remplissage (couches 3, 4, 5, 7), un petit foyer aménagé est ensuite mis en place (1297) et une épaisse couche de stabilisation (1845) colmate le tout. Les couches 4 et 5, très cendreuses, constituent les niveaux ayant livré la plus grosse quantité de mobilier. L'inventaire a révélé de nombreux recollages entre les différentes couches du comblement, notamment entre les niveaux de remplissage au fond et les niveaux de stabilisation. Il semble donc s'agir d'un comblement rapide, délibéré, et non d'un remplissage progressif sur de longues périodes. De plus, les datations du mobilier isolé de ces diverses couches ne révèlent pas de décalages chronologiques mais s'inscrivent toutes entre le dernier quart du II^e et la première moitié du III^e s. En revanche, le foyer 1297 livre beaucoup plus de mobilier résiduel du I^{er} s. et de La Tène D2 et serait donc peut-être légèrement antérieur.

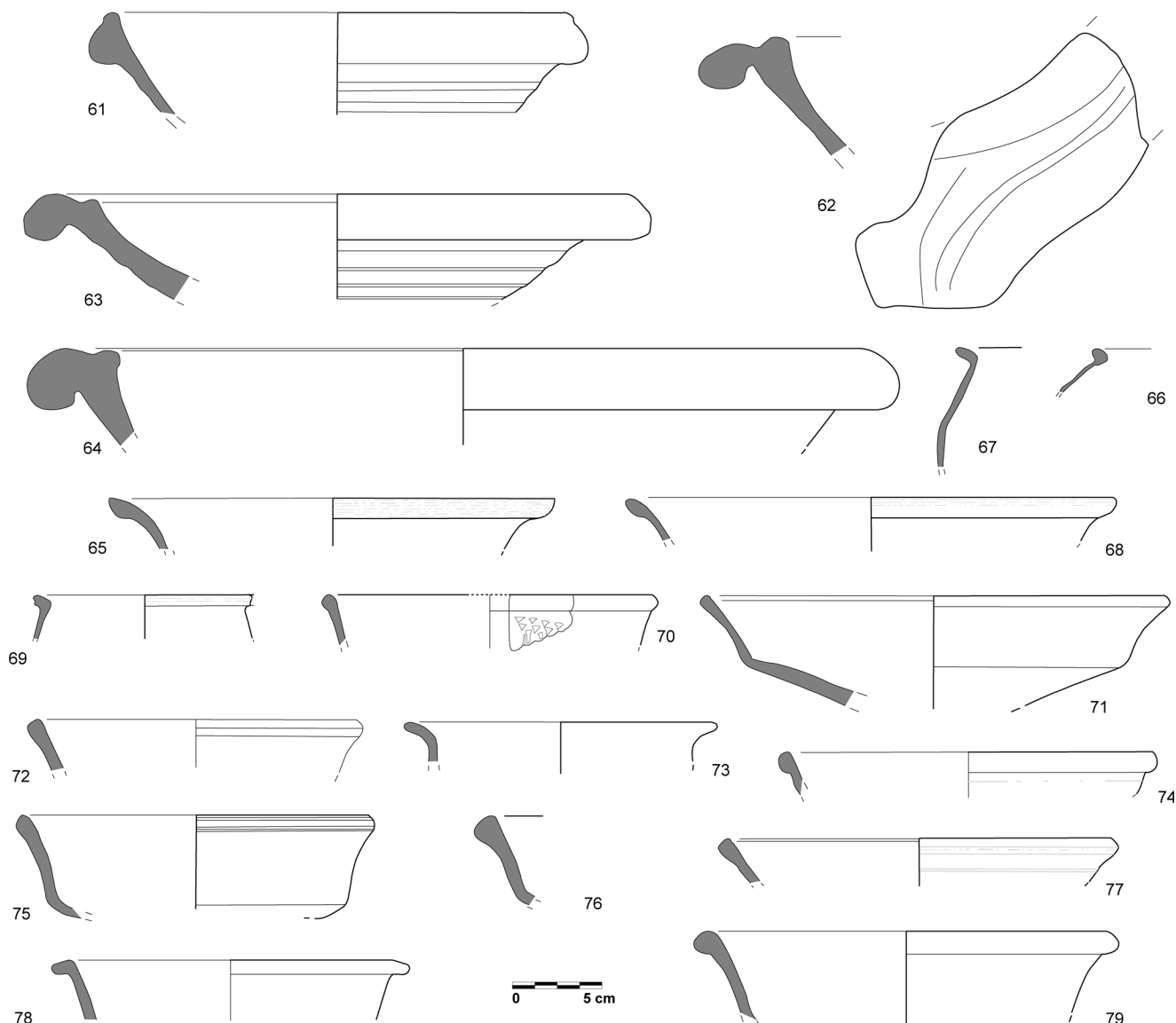


Figure 12 - Horizon 4, fosse 1106, mortiers et céramique fine régionale sombre.

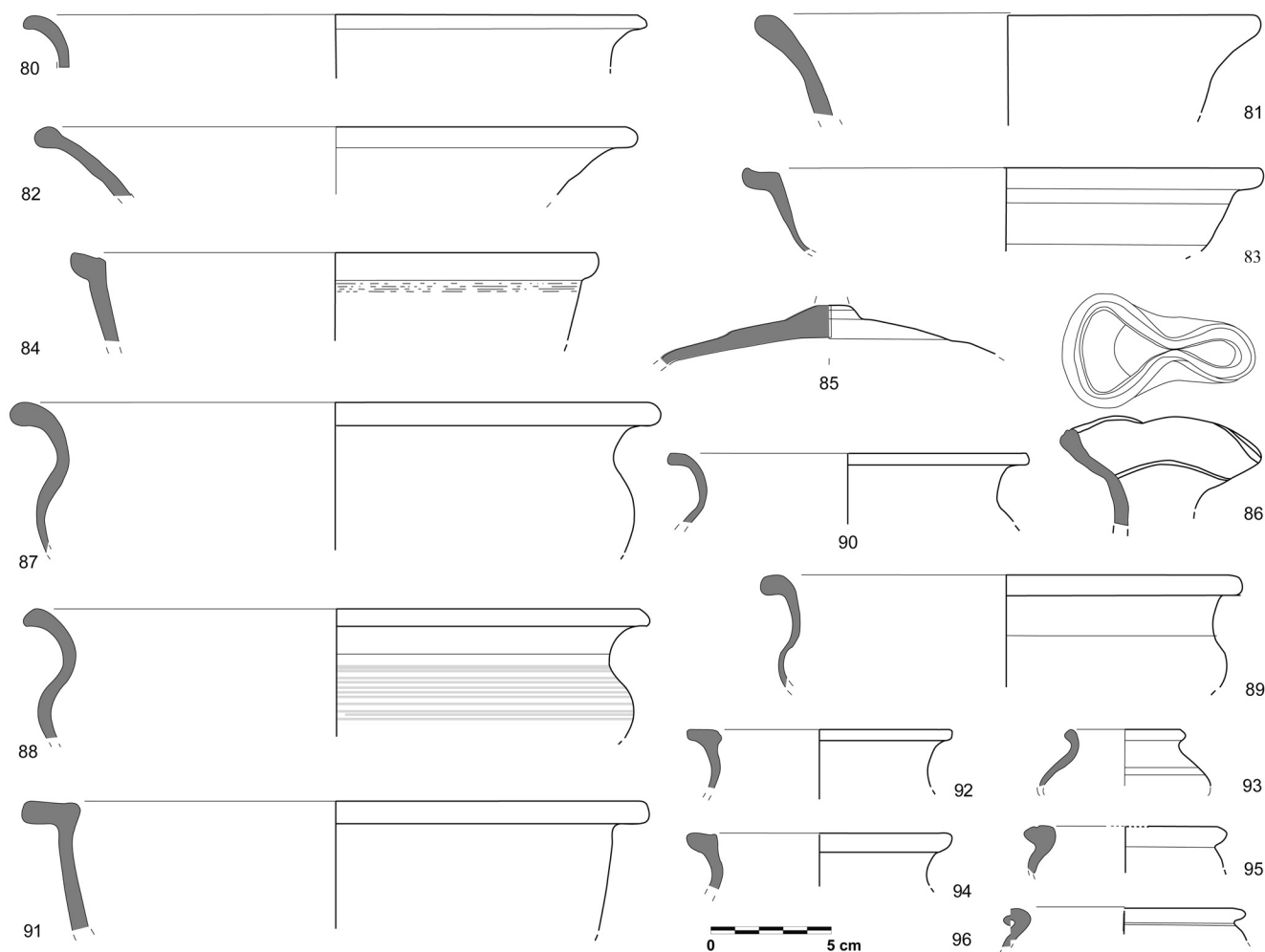


Figure 13 - Horizon 4, fosse 1106. Céramique fine et commune sombre.

• Bâtiment 2

Les structures du bâtiment 2 révèlent un mobilier dont les datations ne divergent pas des niveaux d'abandon de la cave. Elles se situent également entre la fin du II^e et le début du III^e s. Ainsi l'étude céramologique conforte les données stratigraphiques émettant l'hypothèse d'une installation très rapide du bâtiment 2 sur le comblement du cellier.

c. Caractérisation

Environ 45 structures ont livré du matériel attribuable à cet horizon. Comparé aux autres phases, le mobilier est très représentatif avec 6548 tessons pour 1058 vases, fait qui l'attribue à l'occupation majeure du site. Le mobilier se répartit principalement entre vaisselle fine et céramique culinaire, représentant respectivement environ 40 et 60 % des ind. La céramique dédiée à la préparation, au service ou au transport et stockage reste très limitée. L'étude du mobilier indique une diversification et une intensification des réseaux d'échanges avec parallèlement une acculturation romaine de la céramique locale (Fig. 7).

La sigillée prend son essor, représentant 10,5 % du NMI. Ces proportions apparaissent relativement limitées mais comparables pour le Haut-Empire aux autres sites ruraux du plateau cauchois (par ex. Hautot-le-Vatois : Blancquaert, Adrian 2006, p. 28 ; Gonneville-sur-Scie : *ibid.* ; Eslettes : Adrian 2002). Elle se répartit entre diverses sources d'approvisionnement : les ateliers du sud, du centre et de l'est de la Gaule.

La sigillée de La Graufesenque est faiblement attestée (1,2 %). Vraisemblablement résiduelle, elle est représentée par des formes du service A : Drag. 36, coupes Drag. 27 (n° 50) et un fragment d'assiette Drag. 15 (n° 46). Une estampille sur fond interne de coupe Drag. 27 pourrait mentionner le potier *Albinus*, identification qui, corrélée à la typologie, fournit une datation entre 80 et 150-170²⁰ (Fig. 15, n° 118).

La sigillée des ateliers du Centre prédomine largement sur la céramique rutène²¹ (6,4 %) et se répartit entre des productions du groupe de Lezoux et des productions de l'atelier des Martres-de-Veyre²². Les productions de Lezoux se situent, d'après l'observation des pâtes, dans

20 Estampille attestée à La Graufesenque sur Drag. 27 et Ritt. 8 (Genin 2007, 17.13, p. 173, 261), la lettre B serait manquante ici.

21 Phénomène attesté sur d'autres habitats ruraux du pays de Caux comme Gonneville-sur-Scie (Adrian 1996) ou Eslettes : (Adrian 2002).

22 Les productions de cet atelier sont recensées sur l'établissement rural de Mauquenchy dans des contextes de la fin du I^{er} s. au premier quart II^e s. (Guillier, Adrian, Doyen 2006).

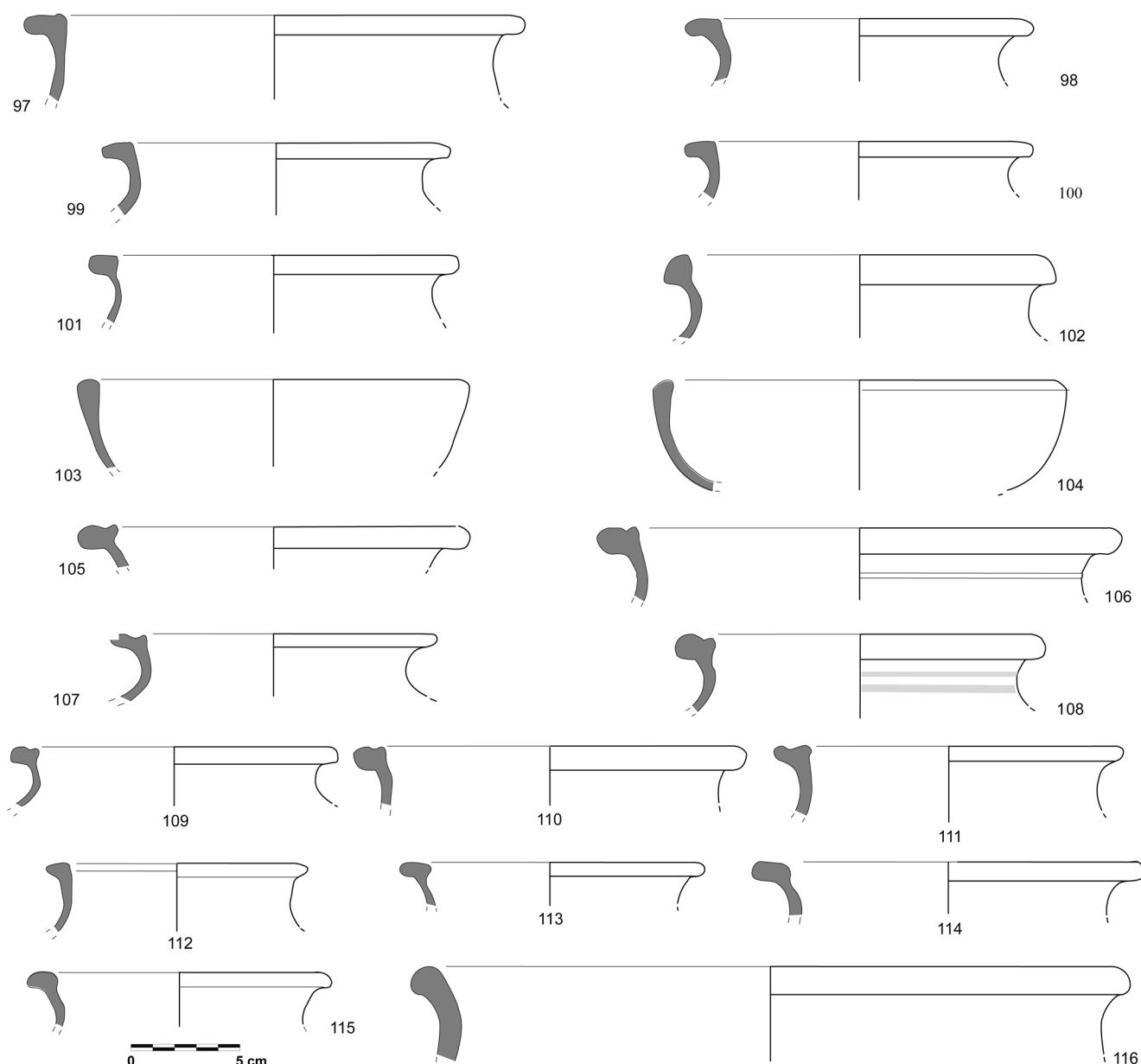


Figure 14 - Horizon 4, fosse 1106. Céramique commune sombre.

les phases calcaires de l'atelier. La typologie révèle une majorité de formes de la phase 7 et quelques rares individus produits dès la phase 4. Les productions des Martres-de-Veyre s'illustrent par des fragments de bols moulés Drag. 37 (n^{os} 43, 45). Les bols à décor moulé sont enregistrés en métopes dont l'apparence incite à les rattacher au style sans frises de la dernière période de l'atelier à la fin du II^e s.²³ Un fond estampillé *IOE...* pourrait désigner le potier *Ioernalis* des Martres-de-Veyre en activité entre 100-170 (Terrisse 1968) (Fig. 15, n^o 120).

Les productions d'Argonne sont faiblement attestées (moins de 5 %), essentiellement par des mortiers annelés Curle 21, Drag. 43 et 45 et des fragments de bols moulés

Drag. 37. On note la faible représentation des importations argonnaises par rapport à d'autres sites ruraux de la région, par ex. Eslettes (Adrian 2002) ou Gonneville-sur-Scie (Adrian 1996).

La céramique engobée est dominée par les productions d'Argonne (7,2 %). Il s'agit essentiellement de gobelets du type Hees 2 à lèvre en corniche. Ils présentent une certaine diversité avec la variante dite *élancée*²⁴ représentée en majorité (n^o 55) et la variante à *dépressions* (n^o 54). La variante élancée présente systématiquement un décor *en grains* de chamotte pilée sous le haut de la panse laissé lisse. On note qu'un exemplaire se distingue par un engobe gris métalléscent (non ill.). La variante à

23 Le style empâté des reliefs rappelle les décors de *Donnaucus* ou de *Ioernalis* (Terrisse 1968, pl. XXX-XXXI : Bémont, Jacob 1986, fig. 10).

24 Variantes abondamment diffusées en Normandie, notamment sur les sites de Fontaine-Etoupefour, Caen, Lisieux dans le Calvados et Rouen en Seine-Maritime (Blaszkiewicz, Dufournier 1989, p. 258).

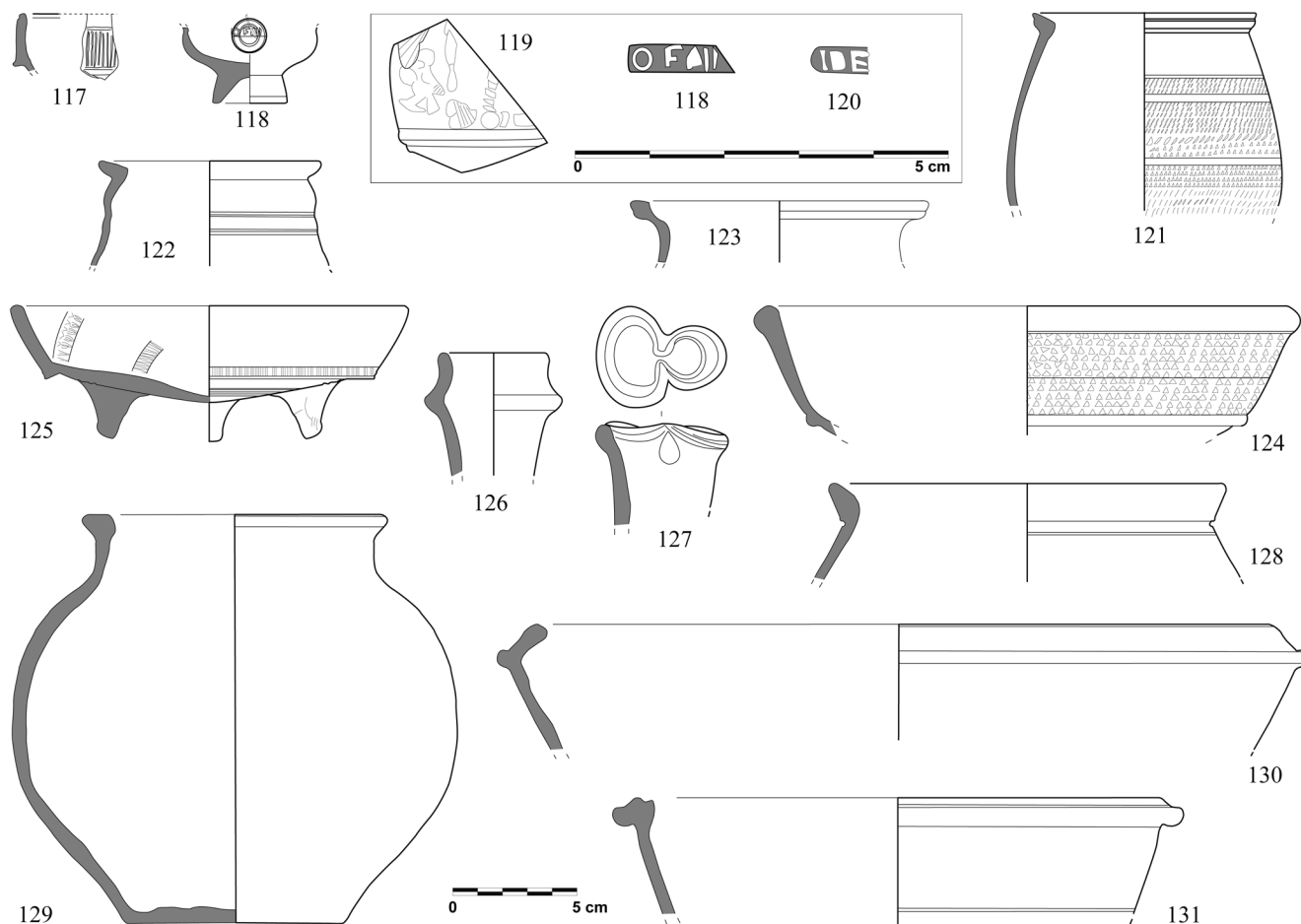


Figure 15 - Horizon 4. Formes isolées : stabilisation du cellier 1617, bâtiment 2, latrines 1165/1166, fosse 1390 (couches 1 et 6).

dépressions ne comporte pas de décor. Les pâtes sont orangées à engobe noir, parfois à noyau gris²⁵. Ils sont plus fréquemment associés à de la sigillée de la phase 7 de Lezoux comme ce qui est le cas dans cet horizon, alors que la sigillée d'Argonne est minoritaire.

Quelques menus fragments à pâte blanche, engobe brun et décor en épingle sont supposés d'origine lézovienne ou lyonnaise (non ill.).

On note aussi dans une couche du fond du *cellier*, la présence d'un tessou de céramique métallescente probablement de Lezoux à décor moulé (Fig. 15, n° 119) dont la production semble débiter dans le courant de la seconde moitié du II^e s (Bet, Gras 1999, p. 34-35).

La céramique gallo-belge ne semble plus présente qu'en position résiduelle (1,6 %), la *TR* est absente et la *TN* anecdotique. Cette dernière se caractérise par des pâtes de teinte fréquemment rouge, parfois beige à surface noire lissée, très micacée²⁶. Les formes sont peu identifiables en raison d'un fort taux de fragmentation. On distingue toutefois quelques assiettes à lèvre rentrante, des assiettes se rapprochant des types Deru A7/10 et des coupes à lèvre effilée.

La céramique fine régionale sombre prend le relais, imitant parfois les formes gallo-belges du I^{er} s. (Fig. 12 et 13). Elle est bien représentée (18,5 %). Les pâtes sont fines, blanches à beige ou grises à surface fumigée gris clair à noire parfois lustrée (FRB-GR1). On retrouve également quelques exemplaires de la pâte assimilée à l'atelier de Lyons-la-Forêt (FRB-GR2).

Les formes sont surtout ouvertes et se répartissent entre bols et coupes parfois carénées (Fig. 12, n° 71). Certains bols, à lèvre plus ou moins débordante, sont comparables aux types produits à Harfleur entre la seconde moitié du II^e et la première moitié du III^e s., essentiellement les types Harfleur 201 à 203 (Evrard 1994 et 1995), fait confirmé par l'observation de la pâte (n°s 65, 68, 79). Une coupe à lèvre rentrante semble récurrente et pourrait provenir de l'atelier de Montfort-sur-Risle (n° 75) ; d'autres portent parfois un décor guilloché ou à la lame vibrante et, au vu des parallèles connus, et des pieds façonnés isolés rencontrés, sont peut-être tripodes (Fig. 15, n° 124). Ces plats tripodes seraient postérieurs aux formes carénées sur lesquelles elles prendraient le pas²⁷. Néanmoins, les quantités des deux variantes étant

25 Groupe de pâte identifié comme argonnais d'après des comparaisons avec des échantillons avérés, conservés au laboratoire de céramologie Halma-Ipel. Il correspond également à la définition de F. Vilvorder (Vilvorder 1999, p. 90-91).

26 Il peut s'agir du même type de pâte rouge décrite pour la *terra nigra* d'Evreux (Adrian 2001b, p. 104).

27 Phénomène observé à Rouen et sur le site des Ventes, « Mares Jumelles » (Leclerc, Lequoy 2003 et Adrian, Lepert 2000).

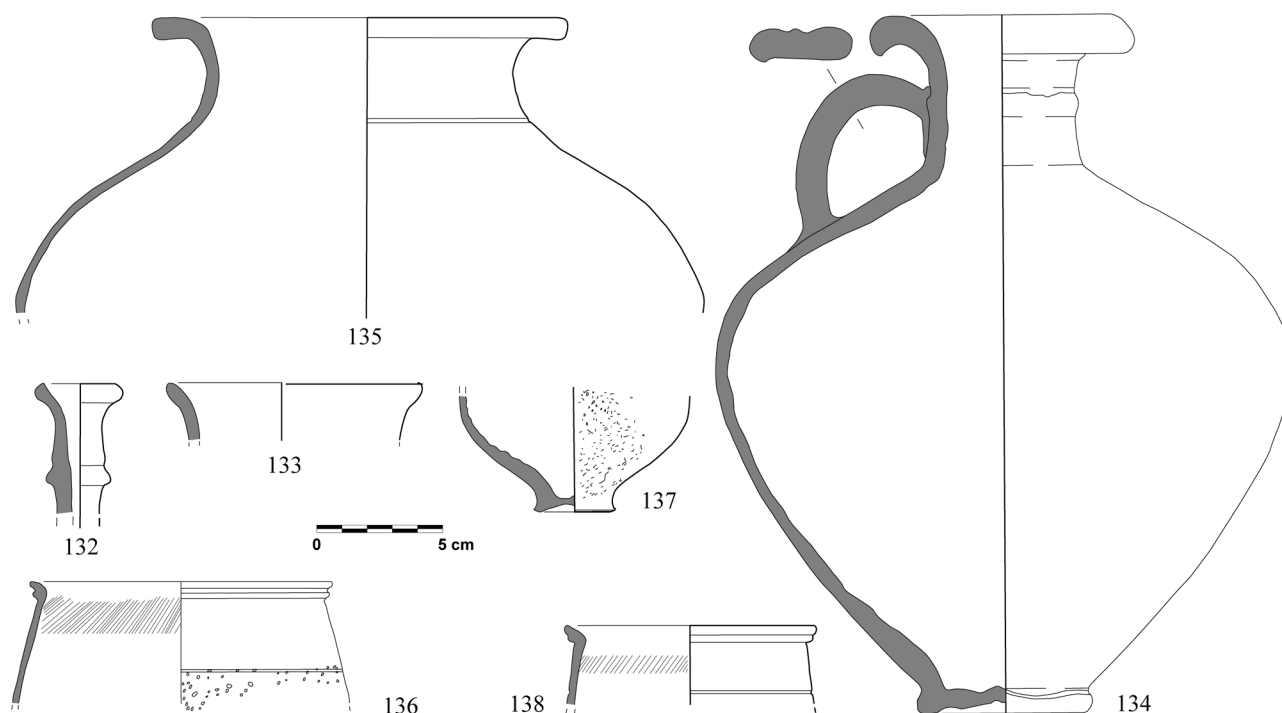


Figure 16 - Horizon 5, structures diverses :

Bât 2.30 (ex n° 113), stabilisation cellier et fosse 1390. Fosse 1390, gobelets à "traces vrillées", céramique engobée et imitation.

sensiblement semblables, il est impossible de l'affirmer pour ce site. On note également quelques récipients à lèvre fine oblique (bouteilles ?) et des gobelets à lèvre oblique et panse renflée (nos 66, 67 et Fig. 15, n° 122). Certaines formes imitent clairement les gobelets à lèvre en corniche type Hees 2. Le traitement décoratif est adapté puisque les grains de chamotte y sont remplacés par un décor à la lame vibrante (n° 69 et Fig. 15, n° 121). Ces différents gobelets comportent fréquemment une surface lustrée semblant correspondre, au vu de leur pâte pulvérulente, aux productions de Montfort-sur-Risle (Adrian 2001a, p.15). D'autre part, des assiettes, ou plats, ont également été incluses dans cette catégorie si elles possèdent une surface lissée ou lustrée ou un décor interne et/ou externe. Il s'agit, pour la plupart, d'assiettes à paroi oblique et lèvre rentrante de différents modules dont, pour les exemplaires tripodes, le fond est strié. Les pieds sont rudimentaires : il ne s'agit pas de pieds tubulaires tournés mais de boudins d'argile rapidement façonnés à la main. La plupart de ces assiettes ont un profil arrondi. Ces formes semblent se généraliser à partir du milieu du II^e s. et deviennent prépondérantes entre la fin du II^e et le début du III^e s. Elles sont attestées à Rouen mais aussi dans la région d'Évreux (par ex. à Guichainville : Adrian 2001b, p. 115-116). Un individu dont la forme complète a pu être reconstituée se distingue particulièrement par une carène à la base. Il s'agit d'un plat tripode à décor interne et externe appliqué à la molette dont la fabrication paraît particulièrement soignée (Fig. 15, n° 125). Là encore, une production de Montfort-sur-Risle n'est pas à exclure.

La céramique commune claire se retrouve en proportions non négligeable (5,1 %). Il s'agit essentiellement de cruches à embouchure en poulie et à lèvre plus ou moins

triangulaire dont le diamètre varie de 4 à 12 cm. Cette forme récurrente comparable au type *Camulodunum* 143 semble présente en Normandie dès le I^{er} et semble durer jusqu'au III^e s., notamment à Rouen dès avant 95 apr. (Lecler, Lequoy 2003).

La technologie révèle des pâtes appartenant essentiellement au groupe 1, probablement local. Il s'agit d'une pâte le plus souvent blanche, comportant de nombreuses inclusions de quartz et peu d'oxydes de fer (MO/CC-GR 1). Un autre groupe est caractérisé par une pâte jaune, très peu cuite, légère et très friable. D'autre part, un exemplaire du fossé 1051 a pu être rattaché à une pâte de Noyon. Quelques rares tessons présentent des traces d'engobe clair. La céramique commune claire engobée rouge est en revanche bien attestée et concerne essentiellement des cruches. L'individu le plus complet se caractérise par un col à rebord vertical concave revêtu d'un engobe rouge micacé (Fig. 15, n° 126). Il correspond à une aiguière identique à une forme bien attestée à Montfort-sur-Risle, imitant visiblement les *ænochoés* italiennes en métal²⁸. Une production ponctuelle ou peu diffusée expliquerait l'unicité de cette découverte sur tout le site. La faible conservation du col ne permet pas d'observer la présence de bec verseur ni de pucier visibles sur les aiguières de Montfort-sur-Risle. Ainsi un doute subsiste néanmoins sur l'attribution, puisque d'autres productions semblables sont vraisemblablement attestées, notamment sur le site de La Boissière-École (Dufay, Barat, Raux 1997, forme 5.100). Elles couvrent cependant la même fourchette chronologique qui situe ce type à la fin du II^e-première moitié du III^e s.

28 Cet exemplaire constitue un élément fiable pour attester des approvisionnements de l'atelier entre la fin du II^e s. et la première moitié du III^e s (Adrian 2001a, p. 10.).

Les mortiers sont mieux conservés dans cet horizon, ce qui permet de caractériser leurs approvisionnements. Les formes présentent une grande variété que l'on peut répartir en deux ensembles : les mortiers à collerette pendante plus ou moins débordante comparables aux types Gose 459/460 (n^{os} 62-64) et ceux à lèvre courte en boudin plaquée contre la panse comportant parfois une gorge interne (n^o 61). L'observation de la typologie confirme l'étude des pâtes pour attribuer ces mortiers de type Gillam 255 à lèvre triangulaire à des importations noyonnaises (Ben Redjeb 1992b, fig. 5, n^{os} 133-154). Ils ont la particularité de présenter une surface interne striée. Hormis la région de Noyon, les provenances ne sont qu'hypothétiques. D'après les pâtes et la typologie, des productions de Montfort-sur-Risle sont envisageables.

La céramique rugueuse sombre est prépondérante (58,6 %) et supplante la céramique non tournée, fait qui ne diverge pas des contextes ruraux similaires du nord de la Gaule. Le répertoire se répartit inégalement entre formes basses et formes hautes. Les pots à cuire sont prédominants et comportent plusieurs variantes difficiles à caractériser. Des formes de la seconde moitié du I^{er} s. semblent durer comme les vases à profil en S (Fig. 13, n^{os} 87-89) et les pots à lèvre triangulaire (Fig. 14, n^o 112). Cependant les formes prépondérantes sont surtout les pots à bord en bourrelet, à lèvre à l'équerre ou le marli est plus ou moins bombé ou horizontal (Fig. 13, n^o 90, Fig. 14, n^o 100). Ces formes comportent plusieurs variantes difficilement caractérisables. Les pots à lèvre en bourrelet sont illustrés par une majorité d'individus à lèvre bifide caractérisée par un bord arrondi et une moulure interne (Fig. 14, n^{os} 105-111). La fréquence de ces pots à lèvre bifide constitue un argument essentiel pour identifier Montfort-sur-Risle comme fournisseur principal du site.

D'autres formes à lèvre en bourrelet ou horizontale se caractérisent par une gorge interne très prononcée (Fig. 14, n^{os} 113-115). Enfin, quelques exemples de pots à lèvre triangulaire et gorge interne (n^o 102) ou encore des pots à bord en bandeau oblique (Fig. 15, n^o 128) permettent de confirmer la présence de formes bien caractéristiques de l'atelier de Lyons-la-Forêt (attestées à Eslettes : Adrian 2002, fig. 9). Retrouvés exclusivement dans le comblement du cellier (1617/1845), ils pourraient par la suite donner un argument chronologique pour affiner les datations²⁹. On constate aussi la présence de petits pots globulaires potentiellement destinés au stockage de petites denrées (Fig. 13, n^{os} 93, 95, 96) tels qu'on en connaît à Gonnevill-sur-Scie dans des contextes de la fin I^{er}-début du II^e s. (Adrian 1996, p. 58, St. 74 et 213).

Les formes ouvertes se répartissent entre jattes et écuelles diverses. Les jattes sont dominées par une forme pourvue d'une collerette et dont la lèvre comporte un sillon sur le dessus (Fig. 15, n^{os} 130, 131). Certains exemplaires comportent également un sillon interne, ce qui suppose la présence de couvercles associés. Cette forme de jatte semble donc vraisemblablement destinée au feu. Seul un exemplaire très fragmenté pourrait indiquer la présence de tels couvercles (Fig. 13, n^o 85). D'autres types de jattes sont similaires aux formes en céramique fine régionale mais leur aspect et les traces

de caramel de cuisson ou de combustion nous ont incité à les incorporer dans la céramique destinée à cuire.

D'autre part, on rencontre également de nombreuses jattes à paroi hémisphérique et bord rentrant dont les diamètres et l'épaisseur des lèvres révèlent une grande diversité dans la batterie de cuisine (Fig. 14, n^{os} 103, 104). Ces formes, attestées dès le I^{er} s., sont davantage caractéristiques d'une période postérieure, culminant aux II^e et III^e s. Là encore, les écuelles à collerette et les jattes à bord rentrant ressemblent de manière flagrante aux productions de Montfort-sur-Risle, argument chronologique en faveur d'une datation de cet horizon peu étendu dans le III^e s. au vu de l'abondance de ces jattes à collerette (11 % du NMI de la rugueuse sombre)³⁰.

Enfin, on note la présence de deux cols de cruches à embouchure triflée auxquels sont associées des anses isolées en boudin. Là encore l'attribution à Montfort-sur-Risle semble évidente, ces deux exemplaires illustrant de plus les deux variantes retrouvées à l'atelier (Fig. 13, n^o 86, Fig. 15, n^o 127)³¹. Bien qu'aucune trace de calcaire n'ait été décelée, on propose l'interprétation de ces cruches comme "bouilloires" (Batigne, Desbat 1996). Cela justifierait le choix d'une pâte visiblement cuite en mode B et dont la surface noire démontre une forte fumigation, procédé destiné à obturer les pores de la surface de la céramique afin d'en renforcer l'étanchéité et peut-être la résistante au feu.

Les pâtes fines constituent la majorité de la céramique commune de cet horizon (env. 80 %). Les pâtes granuleuses et en particulier la pâte grise feuilletée à noyau blanc attribuée à l'atelier de Lyons-la-Forêt est peu représentée (seulement 5 échantillons).

La céramique "façonnée à la main" n'est plus attestée qu'en très petite quantité (2,2 % du NMI) et les tessons sont très fragmentés, sa présence semble résiduelle dans la majorité des structures. Seuls le fossé 1051 et le foyer 1297 livrent des individus plus significatifs, essentiellement à rattacher à la céramique "Veauvillaise". Cette constatation semble néanmoins insuffisante pour affirmer une persistance de ces formes au II^e s., seul le foyer étant fiable au niveau stratigraphique. La céramique type Besançon est absente de ces contextes. Deux petits pots à badigeon micacé, attestés dans le comblement et les niveaux de stabilisation du cellier, peuvent correspondre à des imitations. Là encore ils paraissent résiduels.

Les amphores, rares, sont représentées par 192 tessons pour 7 ind. Principalement importées, elles se répartissent entre amphores à huile de Bétique Dr. 20 (var. E diffusée entre 110/150 : Martin-Kilcher 1983, Augst 80.1), amphores vinaires de Narbonnaise G.4 (Fig. 9, n^o 60) et quelques exemplaires noyonnais. Une amphore à lèvre largement ouverte est effectivement apparentée à des imitations noyonnaises d'amphores vinaires gauloises (n^o 59) (Ben Redjeb 1992a, fig. 36, n^{os} 5 à 8, p. 65, dépotoir flavien). Les amphores régionales de type G.12 sont absentes. En revanche quelques grosses cruches ou amphorettes à embouchure en poulie pourraient visiblement appartenir à des productions locales (comparables aux exemplaires de Mauquenchy : Guillier, Adrian, Doyen 2006, p. 41, fig. 24)(n^o 58).

29 À ce jour, les connaissances sur les productions de cet atelier nous semblent insuffisantes pour proposer une datation d'après la typologie.

30 Le premier type semble en effet disparaître au début du III^e s. (Adrian 2001a, atelier de la parcelle 52).

31 Un bec pincé à la main et un bec mouluré plus travaillé (Adrian 2001a, p. 9 et 14).

La majorité de la céramique de l'horizon 4 couvre une période chronologique située entre la seconde moitié du II^e et la première moitié du III^e s. Cependant, la plupart des contextes appartenant à de gros remblais détritiques, ils livrent également du mobilier résiduel flavien et de la première moitié du II^e s.

4. Abandon de l'occupation

□ Horizon 5

La fin de l'occupation n'est illustrée que par des éléments isolés provenant de quelques structures et de vases issus de ramassages opérés avant et lors du second décapage.

Concernant la sigillée, quelques tessons semblent identifier des sigillées tardives de l'Est. Ils demeurent cependant anecdotiques et on ne relève aucune sigillée décorée à la molette. Contrairement à la céramique engobée d'Argonne diffusée en masse, la sigillée ne suit pas ces importations³².

D'autres fragments de céramique commune se distinguent du faciès récurrent de l'horizon précédent.

Tout d'abord, une pâte de couleur blanche à surface grise semble identique à des échantillons prélevés sur des exemplaires issus du second atelier de Montfort-sur-Risle daté des III^e-IV^e s., voire postérieurs. Ce phénomène semble aussi confirmé au vu de leur surface mouchetée, ce qui semble plus fréquent pour cette seconde période de production. Même si la présence de ce groupe reste exceptionnelle, elle permet toutefois d'attester que les approvisionnements de l'atelier continuent plus tardivement. Ce groupe englobe notamment un pot à lèvre fine à l'équerre prélevé dans la couche de stabilisation du cellier (Fig. 16, n° 135). La présence de formes assimilables à la seconde phase de l'atelier de Montfort-sur-Risle semble confirmer cette hypothèse (Adrian 2001a, atelier de la parcelle 31, p. 22), notamment des pots à lèvre oblique, à lèvre à l'équerre (non ill.) et à double bourrelet externe (non ill.). Deux cruches se distinguent notamment des autres individus en céramique commune claire : un col en bouchon se rapproche du type Gose 389 (Fig. 16, n° 132)³³. Une autre cruche dont la forme est archéologiquement complète et unique présente une lèvre en bourrelet éversée, une anse moulurée et une panse fortement renflée (Fig. 16, n° 134). Sa pâte rose orangée bien cuite diffère également des autres cruches. Ces facteurs de différenciation peuvent indiquer une datation plus tardive pour cet individu.

D'autre part, un petit pot ou une bouteille en céramique commune claire engobée rouge à lèvre fine oblique se singularise par rapport à l'horizon 4 (n° 133). Sa pâte et sa forme peuvent éventuellement l'assimiler aux productions de Montfort-sur-Risle, peut-être du second atelier.

Concernant la céramique engobée, un fait remarquable permet de compléter les données concernant les imitations locales. En effet, la couche 6 de la fosse 1390 (enclos 1bis) comporte un gobelet d'Argonne présentant

des traces vrillées à l'intérieur (Fig. 16, n°s 136, 137). Or, on retrouve son imitation identique dans la couche 1 de la même fosse, en céramique fine régionale lustrée avec des traces semblables en haut de la panse interne³⁴, le diamètre est cependant légèrement inférieur (n° 138). Ce fait non observé par ailleurs pourrait aussi indiquer une datation divergente.

Bien qu'apparemment plus tardif, le répertoire de la céramique ne permet cependant pas d'étendre la chronologie trop en avant dans le III^e s. En effet, concernant les importations, on constate l'absence totale de céramique métallescente ainsi que de céramiques romano-britanniques *Black Burnished*. Le répertoire de la céramique commune semble trop restreint pour identifier des faciès clairement postérieurs. On ignore donc si la dernière fréquentation du site correspond à son abandon ou à un transfert de l'occupation.

III. BILAN

Le mobilier de la tranche 5 permet d'appréhender l'évolution de la céramique d'un site d'habitat rural depuis ses origines laténiennes jusqu'au Haut-Empire et une caractérisation du mobilier en particulier de la phase d'occupation la plus développée aux II^e et III^e s.

Le mobilier de Saint-Vigor-d'Ymonville révèle également l'intégration du site dans les réseaux d'échanges économiques à l'échelle de la Gaule et ce, dès le I^{er} s. En effet, les céramiques extra-régionales importées constituent une part importante du mobilier que ce soit pour la céramique fine, les amphores ou même la céramique commune claire. Outre les importations d'amphores et de sigillées du sud (Narbonnaise, La Graufesenque, Bétique), le centre de la Gaule apparaît comme une zone d'approvisionnement privilégiée. Au I^{er} s., cette région fournit potentiellement des céramiques gallo-belges. Au II^e s., la vaisselle sigillée est importée principalement de la région de Lezoux, ainsi que quelques céramiques fines engobées. Un autre axe est-ouest semble également se dégager. En effet, les importations de céramiques gallo-belges champenoises, puis de sigillées et de céramiques engobées d'Argonne confirment la persistance de ces échanges sur une longue période. À cela viennent s'ajouter les importations de mortiers, cruches et peut-être d'amphores de Noyon s'inscrivant également sur le même circuit. Cet axe qui trouve son origine géographique dans le réseau fluvial Vesle-Marne-Seine semble en tous cas actif du I^{er} au III^e s., voire jusqu'au V^e s. (Błaszkiwicz, Dufournier 1989). Le dynamisme de ces échanges révèle des indications sur l'identité des occupants du site : il s'agit visiblement d'individus d'un statut social relativement élevé à l'échelle locale. Cependant, ces facteurs semblent surtout découler du contexte privilégié lié à l'entité géographique dans laquelle s'inscrit la *villa*. En effet, l'ouest du pays de Caux est caractérisé par la précocité des indicateurs de romanisation comme le montre l'apparition des bâtiments en dur dès le dernier quart du I^{er} s. apr. J.-C. La proximité de

32 Phénomène déjà signalé sur d'autres sites du plateau du pays de Caux (Blancquaert Adrian 2006, p. 34).

33 Cette forme trouve un parallèle à Rouen dans des niveaux situés entre le second quart du II^e s. et le début du III^e s. (Lecler, Lequoy 2003, fig. 17, 7354.30).

34 Ces traces ont déjà fait l'objet d'hypothèses diverses : supposées un temps être caractéristiques d'un atelier à Compiègne, leur présence sur des exemplaires dont la pâte semble bien d'origine argonnaise confirme les résultats des analyses physico-chimiques (Błaszkiwicz, Dufournier 1987).

Juliobonna et des voies qui la desservent en constitue le facteur majeur, en particulier l'axe Lillebonne-Harflleur, directement accessible au nord pour les résidents de Saint-Vigor.

D'autre part, l'étude permet de dégager des tendances concernant les échanges économiques locaux au sein du territoire calète. Le répertoire de la céramique commune sombre, extrêmement diversifié, corrélé aux nombreux groupes de pâtes, semble démontrer des approvisionnements divers de plusieurs ateliers dont nombre d'entre eux ne sont probablement pas encore identifiés. Cependant, trois grands ateliers nous apparaissent privilégiés (Fig. 17) :

— Montfort-sur-Risle, situé sur la vallée de la Risle au sud de la Seine, dont une majorité de formes caractéristiques se distinguent. Il s'agit surtout d'éléments produits à la première phase de l'atelier située entre la fin du I^{er} et la première moitié du III^e s., pendant laquelle l'atelier semble dominer largement le marché (Adrian 2001a, p. 8, 11-13, Blancquaert, Adrian 2006). Le franchissement de la Seine ne semble pas avoir freiné les importations en provenance de cette officine.

— Harflleur, antique *Caracotinum*, située près du Havre à l'embouchure de la basse vallée de la Seine. Le répertoire typologique assimilé se compose surtout de coupes ou d'assiettes carénées en céramique fine régionale en proportions modérées.

— Lyons-la-Forêt, situé à l'est de la Seine, à la limite entre le pays de Bray et le Vexin Normand dont les productions de céramique rugueuse sombre sont certifiées par la typologie et l'identification du groupe de pâte bien caractéristique³⁵.

La proximité géographique semble fondamentale pour justifier des choix d'approvisionnement : Saint-Vigor-d'Ymonville situé entre Montfort-sur-Risle et Harflleur bénéficiaient de fournisseurs facilement accessibles et de qualité. La ponctualité des approvisionnements de

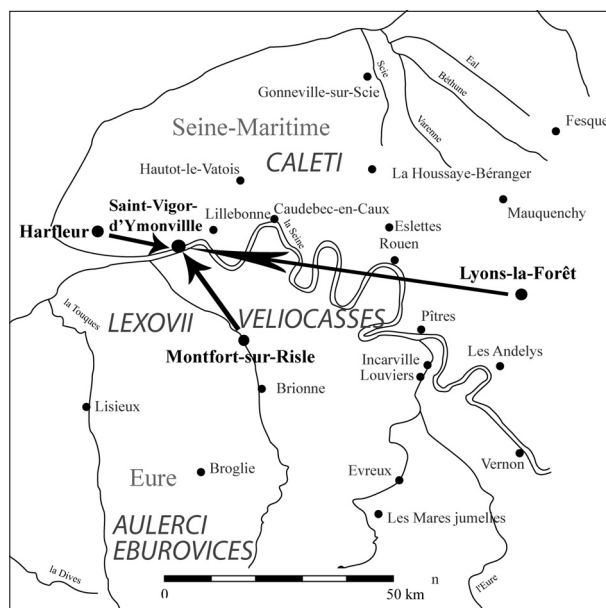


Figure 17 - Carte de localisation des sites et ateliers mentionnés.

Lyons-la-Forêt, distant d'environ 15 km de plus que Montfort-sur-Risle, est à mettre en relation avec son éloignement plus qu'à des choix particuliers.

Ainsi, la présente étude confirme la complexité des micro-faciès régionaux du sud du pays de Caux qui s'avèrent très différents d'un site à l'autre même à faible distance. Plusieurs schémas d'approvisionnement semblent en effet se dessiner selon la localisation géographique à l'ouest ou l'est du plateau et au nord ou au sud de la Seine entre la deuxième moitié du II^e et la première moitié du III^e s.³⁶

CATALOGUE

Forme isolée (Fig. 3)

1. Mortier à collette pendante et gorge interne, panse annelée, estampille *MACE* ou *MACI*, M et A ligaturées (MO-1), bord conservé à 25 %, pâte dure, jaune-blanc, cassure irrégulière, nombreux petits quartz émoussés, rares oxydes de fer lenticulaires en relief, d. ext. 295 (inv. 1051.6).

Latrines 1582 (Fig. 5)

2. Pot à lèvre droite épaissie soulignée par un bourrelet, ressaut sur panse, surface ext. lissée (MD-VEAU), pâte à dégraissant de nature sableuse, densité moyenne. (inv. 1577/1582.12).

3. Jatte à lèvre aplatie et cannelures (MD-II), pâte vacuolaire, dégraissant coquillier abondant (inv. 1577/1582.2).

4. Jatte carénée à lèvre effilée avec doubles cannelures sous bord ext. (MD-II), pâte vacuolaire, dégraissant coquillier supposé (inv. 1577/1582.3).

5. Jatte à lèvre effilée et léger épaulement, surface ext. lissée (MD-II), pâte incluant un dégraissant coquillier en présence modérée (inv. 1577/1582.5).

6. Jatte à lèvre effilée et léger épaulement (MD-II), pâte incluant un dégraissant coquillier en présence modérée (inv. 1577/1582.8).

7. Jatte à lèvre effilée et léger épaulement (MD-ind.), probable trou de réparation (inv. 1577/1582.10).

8. Jatte à lèvre effilée et léger épaulement (MD-II), pâte vacuolaire, dégraissant coquillier et chamotte, inclusions réduites (inv. 1577/1582.15).

9. Jatte à col court concave, bord éversé et aplati (MD-II), pâte vacuolaire, dégraissant coquillier abondant (inv. 1582.2).

10. Jatte à lèvre éversée, épaulement marqué par une cannelure sous le bord (MD-II), pâte vacuolaire, dégraissant coquillier clairsemé (inv. 1582.5).

11. Vase situliforme à lèvre effilée, épaulement marqué, traces de lissage vertical sur la panse ext. (MD-II), pâte incluant un dégraissant coquillier en présence modérée (inv. 1577/1582.9).

12. Bord aplati anguleux à l'extérieur (MD-ind.), incisions et pointillés sur le bord extérieur : usure ou décor ? (inv. 1582.1).

35 Néanmoins elles semblent très anecdotiques comparées à des sites comme Eslettes, situé latéralement à plus l'est, où les productions de l'atelier semblent mieux représentées à la même période (Adrian 2002, p. 91 et 93).

36 Le répertoire des formes observées à Saint-Vigor-d'Ymonville diffère en effet d'ensembles contemporains plus à l'est du plateau cauchois comme par exemple l'établissement rural de Mauquenchy (Guillier, Adrian, Doyen 2006). Il se rapproche en revanche davantage des ensembles d'Eslettes (Adrian 2002) ou d'Hautot-le-Vatois (Blancquaert, Adrian 2006).

13. Large jatte à bord épaté légèrement éversé (MD-II), pâte incluant un dégraissant coquillier en présence modérée (inv. 1582.3).

14. Jatte à lèvres effilées et léger épaulement (MD-II), pâte incluant un dégraissant coquillier en présence modérée, inclusions de taille moyenne à fine (0,1 à 0,3 mm) (inv. 1577/1582.17).

15. Vase situliforme à bord bilobé, décor d'impressions sur la face supérieure formant un cordon tressé, une partie de la surface extérieure est lustrée (MD-Ia), pâte à inclusions de nature sableuse et noyaux blancs (calcaire ?) (inv. 1577/1582.11).

16. Vase situliforme à bord rentrant marqué à l'extérieur par une série de cannelures, traces de lissage horizontal intérieur, extérieur et vertical sur la panse (MD-Ia), trou de réparation en haut de la panse, vase partiellement tourné (?), pâte à inclusions sableuses et coquillères (?). (inv. 1582.7).

Bassin 1771 (Fig. 6)

17. Mortier à lèvres en bandeau, deux rainures sous le bord, fragments de fond rainuré disjoints (MO-VR), Halt. 59, bord conservé à moins de 5 %, pâte orange jaunâtre clair (13.4.3) très dure, d. 340 à 360 (inv. 1771.4).

18. Petit pot ou coupe à lèvres en gouttière (CC2), bord conservé à 10 %, engobe rouge foncé micacé, pâte beige-jaunâtre, d. 90 (inv. 1771.5).

19. Pot à bord en bourrelet rainuré sur le dessus (MD-VEAU), pâte gris-rose très dure (inv. 1771.7).

20. Pot à lèvres arrondies éversées, une rainure sur le dessus du bord, imitation type Besançon (DBES), bord conservé à 5 %, surface dorée par un badigeon micacé, pâte brune, d. 110 (inv. 1771.3).

21. Pot à lèvres en bourrelet, deux rainures internes (BES), Lallemand/Tuffreau-Libre 98 ou 113, bord conservé à moins de 10 %, surface dorée par un badigeon micacé, pâte beige, d. ind (inv. 1771.6).

22. Jatte ou pot à lèvres arrondies éversées (RUB), bord conservé à 20 %, surface fumigée gris clair, pâte gris-brun sombre, d. 190 (inv. 1771.2).

23. Bol à lèvres en gouttière proche du type M. 16 (TN-1), bord conservé à 6 %, surface gris ardoisée micacée, pâte fine blanche, d. 170 (inv. 1771.1).

Latrines 1577 (Fig. 6)

24. Jatte à lèvres épaissies et épaulement (MD-Ib), pâte vacuolaire, dégraissant coquillier ou fins quartz en quantité modérée (inv. 1577.15).

25. Jatte à paroi hémisphérique et bord avec méplat interne (MD-II), abondant dégraissant coquillier (inv. 1577.17).

26. Vase à paroi rectiligne, bord rentrant marqué par un méplat externe (MD-II), pâte à dégraissant coquillier (inv. 1577.18).

27. Jatte à lèvres effilées, léger épaulement marqué par deux fines cannelures (MD-II), pâte vacuolaire, dégraissant coquillier (inv. 1577.19).

28. Cruche à embouchure en poulie (CC-LLF ?), bord conservé à 45 %, pâte blanche, Lyons-la-Forêt (?), d. 140 (inv. 1577.1).

29. Large jatte à profil sinueux et bord légèrement éversé avec méplat interne, ressaut sur panse (MD-Ib), pâte vacuolaire, inclusions bien calibrées indéterminées (coquilles ou quartz), densité moyenne, similaire à la Veauvillaise mais non identique (inv. 1577. 16).

30. Petit pot à bord quadrangulaire oblique (TR1a), conservé à 20 %, engobe externe orangée, pâte blanche à noyau rose, d. 70 (inv. 1582.1).

31. Gobelet à lèvres en bourrelet rattachée à la panse, une rainure sur le dessus (DBES), bord conservé à 5 %, dorée par un badigeon micacé, pâte jaune-brun, possible imitation de type Besançon, d. 120 (inv. 1577.7).

32. Gobelet à lèvres éversées, forme élancée, haut de la panse lisse puis décor "en grains" (EN-CG ?), Hees 2, bord conservé à moins de 5 %, engobe marron, pâte orange claire à noyau rouge, d. ind. (inv. 1577.2).

33. Coupe à rebord vertical à lèvres fines, un sillon interne (TR1b-CHAM), Deru C8, bord conservé à 15 %, pâte orangée, engobe rouge micacé sur les deux faces, d. 120. (inv. 1577.3).

34. Coupe ou bol à lèvres fines éversées TN-2, Deru C5/Menez 68 a/b, bord conservé à moins de 5 %, surface noire micacée, lissage externe et interne, pâte beige-gris, d. ind (inv. 1577.12).

35. Pot, poêlon ou jatte (?) à double bourrelet externe, RUB-1, bord conservé à moins de 10 %, surface fumigée gris bleutée, pâte fine blanche, d. ind (inv. 1577.5).

36. Bol à bord en gouttière TN-CG (?), Menez 16b, bord conservé à 12,5 %, surface noire micacée lissée à l'extérieur, pâte brun orangé, d. 190 (inv. 1577.9).

37. Coupelle à lèvres en bourrelet arrondie TN-2, Deru C3-Menez 74a, bord conservé à 5 %, surface noire très micacée, lissage externe et interne, pâte beige-gris, d. 150 (inv. 1577.10).

38. Assiette à paroi moulurée interne et lèvres en bandeau, une rainure interne à la liaison panse/lèvre et une autre à la liaison panse/fond (TN-CHAM), Deru A38, bord conservé à 5 %, surface fumigée gris ardoisée, pâte fine blanche, d. 150 à 160 (inv. 1577.8).

39. Pot à lèvres en bourrelet, trois moulures sur le dessus (BES), Lallemand/Tuffreau-Libre 1b2 ou b3/Camulodunum 102, bord conservé à 10 %, surface dorée par un badigeon micacé, pâte brun-orange à noire, d. 270 (inv. 1577.13).

40. Bouteille ou pot à lèvres simple en bourrelet (RUB-1), bord conservé à 20 %, surface gris ardoisée, pâte blanche rugueuse, d. 100 (inv. 1577.6).

41. Pot à lèvres en bourrelet, trois moulures sur le dessus (BES), Lallemand/Tuffreau-Libre 1b3/Camulodunum 102, bord conservé à 15 %, surface dorée par un badigeon micacé, pâte gris foncé à noire, d. 270 (inv. 1577.14).

42. Pot à lèvres en bourrelet et face sup. légèrement bombée, gorge interne, RUB, bord conservé à 7 %, pâte rugueuse grise à quartz, d. 160 (inv. 1577.4).

Fosse 1106 (Fig. 9, 12-14)

Terre Sigillée

43. Frag. de bol moulé Drag. 37, décor très émaillé, enregistré par cordons ondulés, frise d'oves, métope avec personnage féminin vers la dr. (TS-CG.Mar-Vey), atelier des Martres-de-Veyre. d. ind.(inv. 1106.21).

44. Frag. de bol moulé Drag. 37, décor très émaillé, enregistré par cordons ondulés et métopes, jambes de personnage vers la dr. (TS-CG.Mar-Vey), atelier des Martres-de-Veyre, d. ind. (inv. 1106.22).

45. Frag. de bol moulé Drag. 37, décor très émaillé, enregistré par cordons ondulés, métope insérant une ménade au tambourin vers la g. (TS-CG.Mar-Vey), atelier des Martres-de-Veyre, d. ind. (inv. 1106.26).

46. Frag. d'assiette Drag. 15/17A (TS-SG), bord conservé à moins de 5 %, bords vifs (11.17.5) pâte rouge brune (17.11.6) (inv. 1106.34).

47. Coupelle VeC1/Bet 044 (TS-CG), bord conservé à 20 %, d. 90 (inv. 1106.28).

48. Coupe VeC1/Bet 044 (TS-CG), bord conservé à 45 %, d. 120 (inv. 1106.20).

49. Coupe VeC/Bet 45P (TS-CG), bord conservé à 5 %, d. 190 (inv. 1106.35).

50. Coupe Drag. 27 (TS-SG), bord conservé à 7 %, d. 120 (inv. 1106.87).

51. Bol Drag. 37 (TS-CG.Mar-Vey), atelier des Martres-de-Veyre, bord conservé à 12,5 %, pâte orange rougeâtre sombre, d. 150. (inv. 1106.31).

52. Coupe VeF2/Bet 043 (TS-CG), bord conservé à 40 %, d. 130 (inv. 1106.29).

53. Coupe VeA/Drag. 35/36 (TS-CG), bord conservé à 20 %, d. 90 (inv. 1106.30).

Céramique engobée

54. Gobelet à lèvres en corniche "à dépressions" (EN-AR), Hees 2c, bord conservé à 20 %, engobe rouge à l'intérieur, noir à l'extérieur, pâte orange rougeâtre sombre, d. 120 (inv. 1106.17).

55. Gobelet à lèvres en corniche à décor "en grains" de chamotte pilée (EN-AR), Hees 2a, bord conservé à 75 %, pâte orange rougeâtre sombre, engobe externe et interne noir, d. 120 (inv. 1106.16).

Commune claire

56. Cruche à embouchure en poulie, aplatissement de la lèvre sur le premier boudin (CC-1), bord conservé à 80 %, pâte fine blanche, d. 90 (inv. 1106.11).

57. Petite cruche à lèvres en bourrelet, col mouluré, départ d'une anse moulurée (CC-1), pâte fine orangée, nombreuses inclusions rouges, d. 50 (inv. 1106.12).

58. Cruche à embouchure en poulie, une anse moulurée, déformation sur la lèvre (CC-18), bord entièrement conservé, pâte "légère" orange sombre peu cuite, pulvérulente, d. 115 (inv. 1106.9).

Amphore

59. Amphore à lèvre triangulaire en corolle (AM-NOY), type ind., bord conservé à 45 %, pâte calcaire blanche, présence modérée de petits quartz et de grains rouges (chamotte ?), oxydes de fer, d. 190 (inv. 1106.10).

60. Amphore vinaire à deux anses (AM-NAR), G.4, bord entièrement conservé, pâte tendre, calcaire, orange-jaunâtre claire, fine, d. 134 (inv. 1106.1).

Mortiers

61. Mortier à rebord triangulaire plaqué contre la panse, panse externe annelée (MO-NOY), Gillam 255, bord conservé à 50 %, pâte calcaire blanche, présence modérée de petits quartz et de grains rouges (chamotte ?), oxydes de fer, d. 210 (inv. 1106.2).

62. Mortier à collerette pendante (MO-NOY), Gose 459/Noyon 9, bord conservé à moins de 5 %, pâte calcaire blanche, d. entre 270 et 320 (inv. 1106.4).

63. Mortier à lèvre en bourrelet et collerette pendante (MO-NOY), Gose 459/Noyon 9, bord conservé à 16 %, pâte calcaire blanche, d. 280 (inv. 1106.6).

64. Mortier à lèvre en bourrelet et collerette pendante (MO-NOY), Gose 459/Noyon 9, bord conservé à 17 %, pâte calcaire blanche, d. 390 (inv. 1106.5).

Céramique fine régionale sombre

65. Coupe à lèvre épaissie éversée, lustrée sur le bord (FRB-3), Harfleur 203, pâte tendre gris-vif à cœur jaune-marron, d. 200 (inv. 1106.102).

66. Gobelet à panse ondulée, lèvre en bourrelet confondue (FRB-1), surface mouchetée grise, pâte pulvérulente blanche, d. ind (inv. 1106.93).

67. Gobelet à panse renflée, lèvre oblique (FRB-1), Harfleur 510-514, surface fumigée, pâte fine blanche, Montfort-sur-Risle ? d. ind (inv. 1106.62).

68. Coupe à lèvre en amande éversée (TN/FRB-3), surface noire mate, pâte rouge, d. 222 (inv. 1106.105).

69. Gobelet à lèvre en corniche (FRB), *simili* Hees 2, surface fumigée mouchetée grise, pâte pulvérulente fine blanche, Montfort-sur-Risle ? d. 100 (inv. 1106.94).

70. Coupe à lèvre épaissie et décor guilloché (TN/FRB-3), surface noire mate, pâte rouge, d. entre 130 et 160 (inv. 1106.103).

71. Coupe carénée, lèvre fine rentrante (FRB-1), surface fumigée, pâte fine blanche, Montfort-sur-Risle (?), d. 210 (inv. 1106.72).

72. Petite coupe à lèvre épaissie, pincement interne, bandes lissées (FRB), pâte grise fine, d. 150 (inv. 1106.91).

73. Petit pot ou bouteille à lèvre oblique (FRB-1), conservé à 40 %, surface fumigée, pâte fine blanche, d. 140 (inv. 1106.118).

74. Bol à lèvre en bourrelet (TN/FRB-3), surface noire mate, pâte rouge, d. 170 (inv. 1106.104).

75. Bol caréné, lèvre en bourrelet, rentrante (FRB-1), surface fumigée, pâte fine blanche, Montfort-sur-Risle (?), *simili* M. 108 (?), d. 160 (inv. 1106.86/87).

76. Coupe (FRB-1), surface fumigée, pâte fine beige, *simili* M. 39 (?), d. ind (inv. 1106.89).

77. Coupe à bord épaissi, lèvre rainurée, une rainure sur panse (TN/FRB), pâte grise fine, d. 175 (inv. 1106.111).

78. Bol à bord pendant (FRB), surface fumigée noire, pâte fine beige, d. 160 (inv. 1106.96).

79. Jatte à lèvre épaissie (FRB-3), Harfleur 202, bord conservé à 40 %, surface fumigée noire, pâte fine brune, d. 190 (inv. 1106.75).

Céramique rugueuse sombre

80. Jatte à lèvre fine, en bourrelet, éversée (RUB-1), surface fumigée, pâte fine beige, d. 260 (inv. 1106.73).

81. Jatte carénée, lèvre épaissie oblique (RUB-1), surface fumigée, pâte fine beige, d. 210 (inv. 1106.81).

82. Jatte carénée à lèvre en bourrelet (RUB-1), surface fumigée noire, pâte fine blanche, d. 250 (inv. 1106.79).

83. Jatte à bord en fuseau (RUB/FRB), surface fumigée, pâte fine beige, d. 210 (inv. 1106.63).

84. Jatte à bord court en fuseau (RUB), surface fumigée, pâte fine, d. 220, Montfort-sur-Risle ? (inv. 1106.60).

85. Couvercle fragmentaire (RUB), surface lustrée, pâte grise fine, d. entre 150 et 180 (inv. 1106.85).

86. Bec tréflé pincé, bouilloire (RUB-1), surface fumigée noire, pâte fine blanche, Montfort-sur-Risle probable (inv. 1106.54).

87. Pot à profil en esse, bord en bourrelet éversé (RUB), pâte granuleuse, d. 270 (inv. 1106.98).

88. Pot à profil en esse, bord en bourrelet éversé, stries de tournassage sur tout le vase (RUB), bord conservé à 25 %, surface grise ardoisée, pâte beige, d. 260 (inv. 1106.55).

89. Pot à profil en S, bord en bourrelet éversé, panse globulaire, col tronconique, une rainure externe (RUB), surface fumigée noire, pâte fine blanche, d. 200 (inv. 1106.56).

90. Pot à lèvre en bourrelet éversée sur épaule convexe (RUB-4), pâte gris foncé, fine, nombreuses inclusions noires et blanches, d. 150 (inv. 1106.42).

91. Jatte à marli horizontal, bord rectangulaire (RUB-4), conservé à 30 %, pâte fine grise, d. 260 (inv. 1106.121).

92. Pot à lèvre en bourrelet et gorge interne (RUB-5), pâte fine grise à quartz, Montfort-sur-Risle (?), d. 111 (inv. 1106.108).

93. Petit pot à lèvre en bourrelet, deux lignes incisées sur la panse (RUB), pâte fine blanche, d. 50 (inv. 1106.95).

94. Pot à lèvre bifide légèrement oblique, RUB, d. 111 (inv. 1106.128).

95. Petit pot à lèvre épaissie en bourrelet confondue, une rainure sur le dessus (RUB-1), surface grise mouchetée, pâte fine blanche, Montfort-sur-Risle, d. entre 80 et 90 (inv. 1106.100).

96. Petit pot à lèvre ramassée en bourrelet, panse renflée, (RUB), pâte fine blanche, d. 100 (inv. 1106.65).

97. Pot à lèvre rectangulaire bifide (RUB), surface fumigée, pâte fine blanche, Montfort-sur-Risle, d. 230 (inv. 1106.58).

98. Pot à marli (RUB-5), pâte grise fine, Montfort-sur-Risle (?), d. 160 (inv. 1106.122).

99. Pot à marli et petit bourrelet interne (RUB-1), surface fumigée, pâte fine blanche, Montfort-sur-Risle, d. 160 (inv. 1106.125).

100. Pot à marli et bord légèrement éversé (RUB-1), surface fumigée, pâte fine beige, Montfort-sur-Risle d. 160 (inv. 1106.124).

101. Pot à lèvre quadrangulaire et gorge interne (RUB), pâte fine, d. 170 (inv. 1106.59).

102. Pot à bord triangulaire et gorge interne (RUB-2), Lyons-la-Forêt, d. 180 (inv. 1106.61).

103. Jatte à lèvre épaissie rentrante (RUB-1), bord conservé à 15 %, surface fumigée noire, pâte fine beige, Montfort-sur-Risle, d. 180 (inv. 1106.83).

104. Jatte à paroi hémisphérique et bord rentrant (RUB-1), bord conservé à 25 %, surface fumigée mouchetée grise, pâte fine blanche, Montfort-sur-Risle probable phase 2, d. 190 (inv. 1106.68).

105. Jatte à bord bifide, RUB-1, P 1, surface fumigée, pâte fine blanche, Montfort-sur-Risle, d. 180 (inv. 1106.115).

106. Pot à lèvre bifide, RUB-1, P1, bord conservé à 45 %, surface fumigée, pâte fine blanche, Montfort-sur-Risle d. 240 (inv. 1106.112).

107. Pot à lèvre bifide (RUB-1), surface fumigée, pâte fine blanche, Montfort-sur-Risle, d. 150 (inv. 1106.53).

108. Pot à lèvre bifide, bandes lustrées sur le col (RUB-1), pâte fine blanche, Montfort-sur-Risle, d. 170 (inv. 1106.48).

109. Pot à lèvre bifide (RUB-1), surface fumigée, pâte fine blanche, Montfort-sur-Risle, d. 150 (inv. 1106.50).

110. Pot à lèvre bifide (RUB-1), surface fumigée, pâte fine blanche, Montfort-sur-Risle d. 180 (inv. 1106.116).

111. Pot à lèvre bifide (RUB-1), bord conservé à 45 %, surface fumigée, pâte fine blanche, Montfort-sur-Risle d. 160 (inv. 1106.113).

112. Pot à marli et bord en amande (RUB-1), conservé à 30 %, pâte fine, d. 140 (inv. 1106.45).

113. Pot à lèvre en bourrelet et marli, gorge interne prononcée (RUB-1), surface fumigée, pâte fine beige, d. 140 (inv. 1106.109).

114. Pot à marli oblique, bord rectangulaire, une rainure sous le bord (RUB-1), bord conservé à 30 %, surface fumigée, pâte fine blanche, d. 180 (inv. 1106.126).

115. Pot à lèvre en bourrelet et gorge interne (RUB-3), bord conservé à 30 %, surface gris clair, pâte orange, d. 140 (inv. 1106.41).

116. Gros pot à lèvre en bourrelet et bandes lissées (RUB-1), conservé à 20 %, surface fumigée, pâte fine beige, d. 330 (inv. 1106.90).

Horizon 4 : Formes isolées d'autres structures (Fig. 15)

117. Coupe à collerette et décor guilloché, une rainure interne sur la lèvre, TS-CG, Drag. 24/25, Bet 026, bord conservé à moins de 10 %, surface bordaux sombre, pâte rouge orangée claire, d. ind, Lezoux phase 2, 3 voire 5, comblement du cellier (inv. 1617. Sd M 33).

118. Fond estampillé : marque en relief dans un cartouche rectangulaire sur un cercle doublé *OFALL*... possible potier *Albinus* de La Graufesenque (TS-SG), Drag. 27, fond conservé à 15 %, bordaux vif, pâte rouge brun, d. 30, décapage (inv. Bât 2.13).

119. Fragment de décor moulé : métope et petit personnage (Eros ?) vers la dr. (MT-Lez), type ind., engobe noir grésé, brillant, pâte orange, Lezoux probable, comblement du cellier (inv. 1617 Sd. M 31).

120. Frag. de fond concave estampillé à l'intérieur dans un cartouche rectangulaire, marque incomplète : IOE..., IOENALIS Martres-de-Veyre (100-170) (TS-CG. Mar-Vey), type ind., décapage (inv. Bât 2.30).

121. Gobelet à lèvre en corniche et décor guilloché en trois registres sur la panse (FRB-1), bord conservé à 50 %, surface fumigée gris bleutée, pâte fine blanche, d. 90, stabilisation du cellier (inv. Bât 2. SD4.1).

122. Gobelet à panse renflée, lèvre oblique, une gorge au premier tiers de la panse (FRB-1), bord conservé à 12,5 %, surface fumigée, pâte blanche fine, Montfort-sur-Risle, d. 45, couche d'interface de comblement du cellier (inv. 1617.26).

123. Pot à bord extérieur bifide, large gorge interne (RUB-7), bord conservé à 12,5 %, pâte granuleuse noire, d. 120, cellier (inv. Bât 2 SD4.31).

124. Bol caréné peut-être tripode, lèvre arrondie légèrement débordante, décor à la lame vibrante à deux registres (irrégulier par endroits), une moulure à la carène (FRB), bord conservé à 30 %, pâte grise fine, d. 220 (inv. 1617 14/76).

125. Plat tripode à paroi oblique, décor externe : molette à godrons (déviée), décor interne : deux frises guillochées, fond marqué de bandes striées et d'un tourbillon central, pieds façonnés à la main (FRB-1), bord conservé à 25 %, surface fumigée grise, pâte fine blanche, d. 160, latrines (inv. 1165.30).

126. Col d'aiguillère au rebord vertical concave (CC2-1), Gose 388, bord conservé à 13 %, engobe rouge micacé, pâte beige, d. 45, Montfort-sur-Risle (inv. 1617.54).

127. Embouchure de cruche à bec triflé, pincé (RUB-1), surface fumigée gris ardoisé, pâte fine blanche, Montfort-sur-Risle probable, d. 53 (inv. 1165.10).

128. Pot à lèvre oblique épaisse, panse renflée, col poissé (RUB-2), conservé à 13 %, pâte feuilletée grise à noyau bleu-blanc, d. 160, Lyons-la-Forêt (inv. 1845 Sd M.14).

129. Pot à marli, résidus charbonneux sur le col et la lèvre, panse globulaire, fond plat, un sillon (RUB-1), forme archéologiquement complète, surface fumigée gris foncé, pâte fine blanche, d. 123, d. fond 90, h. 165 (inv. 1166.7).

130. Écuille/jatte à collerette et bord rentrant (RUB-1), bord conservé à 12,5 %, surface fumigée gris clair, pâte blanche fine, d. 300, Montfort-sur-Risle (inv. 1617.96).

131. Jatte à collerette et bord rentrant, face supérieure moulurée (RUB-1), bord conservé à 20 %, surface fumigée noire, pâte grise fine, Montfort-sur-Risle probable, d. 230 (inv. 1166.4).

Horizon 5 : Formes isolées (Fig. 16)

132. Cruche à col "en bouchon", une collerette en bas du col (CC-1), Gose 389, bord conservé à 20 %, Montfort-sur-Risle, d. 35 (inv. 1390.1, interface).

133. Pot ou gobelet à lèvre fine oblique, (CC2-1), bord conservé à 12,5 %, surface revêtue d'un engobe externe rouge émoussé, pâte beige poreuse, d. 100, Montfort-sur-Risle phase 2 ? (inv. 1390.44, c.4).

134. Cruche à lèvre pendante, une anse moulurée, deux cannelures centrales, panse fortement renflée, fond annulaire (CC-1), forme archéologiquement complète, pâte rose orangée, Montfort-sur-Risle ? d. 105, d. fond. 70 (inv. 1390.2).

135. Pot à marli, panse globulaire, une rainure au départ de la panse (RUB-12), surface fumigée gris bleuté, pâte fine blanche, Montfort-sur-Risle phase 2 ?, d. 165, cellier (inv. Bât 2 SD4.32).

136. Gobelet à lèvre en corniche, décor chamotté "en grains", marques vrillées internes (EN-AR), Hees 2a, bord conservé à 20 %, engobe gris métalléscent, pâte orangée à noyau gris, Argonne d. 120 (inv. 1390.37, c.6).

137. Fond concave à ombilic central, panse à décor "en grains", intérieur annelé (EN-AR), Hees 2/4, engobe brun-noir, pâte orangée à noyau gris, Argonne, d. 32 (inv. 1390.55, c.1).

138. Gobelet à lèvre en corniche, traces vrillées à l'intérieur (FRB-4), *simili* Hees 2, conservé à 13 %, extérieur lissé, pâte gris clair, d. 100 (inv. 1390.28, c.1).



BIBLIOGRAPHIE

Adrian 1996 : ADRIAN (Y.-M.), *Gonneville-sur-Scie Terres de la Vatine, Rapport d'étude du mobilier céramique, Vol I et II*, SRA Haute-Normandie, 1996.

Adrian, Lepert 2000 : ADRIAN (Y.-M.), LEPERT (T.), Nouvelles données sur l'atelier de potiers gallo-romain des Mares Jumelles (Eure). Productions, diffusion et environnement, *Revue arch. de l'Ouest*, 17, 2000, p. 183-197.

Adrian 2001a : ADRIAN (Y.-M.), *Forêt de Montfort-sur-Risle (Eure), Les sites gallo-romains des parcelles 52 et 31*, Rapport de sondages, SRA Haute-Normandie, 2001.

Adrian 2001b : ADRIAN (Y.-M.), La céramique du Haut Empire dans la région d'Evreux (Eure) : première approche du répertoire et de ses approvisionnements, *Revue Arch. de l'Ouest*, 18, 2001, p. 95-143.

Adrian 2002 : ADRIAN (Y.-M.), Céramiques des II^e et III^e siècles à Eslettes sur le rebord du plateau de Caux (Seine-Maritime), dans *SFECAG, Actes du Congrès de Bayeux*, 2002, p. 81-111.

Aubry 2000 : AUBRY (B.), Saint-Vigor-d'Ymonville - Les Sapinettes, *Archéopages*, 1, juin 2000, p. 46.

Aubry 2001 : AUBRY (B.), Saint-Vigor-d'Ymonville - Les Sapinettes, *Archéopages*, 3, mars 2001, p. 41.

Aubry, Lepinay 2000 : AUBRY (B.), LEPINAY (D.), *Carrières et ciments Lafarge, commune de Saint-Vigor-d'Ymonville. Les Sapinettes (Seine-Maritime)*, opération de diagnostic archéologique, SRA Haute-Normandie, 2000.

Barat et al. 1992 : BARAT (Y.), BLASZKIEWICZ (P.), VERMEERSCH (D.), La céramique gallo-belge dans le grand ouest (Normandie, Île de France) : état de la question, dans *SFECAG, Actes du congrès de Tournai*, 1992, p. 131-149.

Batigne, Desbat 1996 : BATIGNE (C.), DESBAT (A.), Un type particulier de cruche, les bouilloires en céramique d'époque romaine, I^{er}-III^e s., dans *SFECAG, Actes du congrès de Dijon*, 1996, p. 381-394.

Bémont, Jacob 1986 : BÉMONT (C.), JACOB (J.-P.) dir., *Terre sigillée gallo-romaine. Lieux de production du Haut-Empire : implantations, produits, relations*, Paris, MSH, 1986 (Documents d'Archéologie Française, 6).

Ben Redjeb 1985 : BEN REDJEB (T.), La céramique gallo-romaine à Amiens (Somme). I. La céramique gallo-belge, *Revue arch. de Picardie*, 3/4, 1985, p. 143-176.

Ben Redjeb 1992a : BEN REDJEB (T.), Agglomération secondaire des Viromanduiens : Noyon (Oise), *Revue Arch. de Picardie*, 1/2, 1992, p. 37-74.

Ben Redjeb 1992b : BEN REDJEB (T.), Céramique gallo-romaine de l'îlot des deux bornes (fouilles 1985) à Noyon (Oise), *Revue Arch. de Picardie*, 1/2, 1992, p. 75-82.

Bet 1988 : BET (P.), *Groupes de production et potiers à Lezoux (Puy-de-Dôme) durant la période gallo-romaine*, vol. 1, Thèse présentée à l'EPHESS, Paris Sorbonne, 1988.

- Bet, Gras 1999** : BET (P.), GRAS (D.), Céramiques fines engobées et céramique métallescente de Lezoux, dans BRULET (R.), SYMONDS (R.), VILVORDER (F.), *Céramiques engobées et métallescentes gallo-romaines (colloque de Louvain-la-Neuve, 18 mars 1995)*, RCRF Acta, Suppl. 8, 1999, p. 13-38.
- Bet, Delor 2000** : BET (P.), DELOR (A.), Typologie de la sigillée lisse de Lezoux et de la Gaule centrale du Haut-Empire. Révision décennale, dans *SFECAG, Actes du Congrès de Libourne*, 2000, p. 461-484.
- Biegert et al. 2004** : BIEGERT (S.), DERU (X.), FRONTEAU (G.), PAICHELIER (J.-C.), Les productions du groupe de pâtes champenois : caractérisations archéologiques, pétrographiques et chimiques, *Revue du Nord*, 86, 2004, p. 135-161.
- Blancquaert, Adrian 2006** : BLANCQUAERT (G.), ADRIAN (Y.-M.), Les occupations multiples de la Plaine du Bosc Renault à Hautot-le-Vatois (Seine-Maritime) : la zone de stockage du premier âge du Fer et les vestiges antiques funéraires et domestiques, *Revue arch. de l'Ouest*, 23, 2006, p. 9-44.
- Blaszkievicz, Dufournier 1987** : BLASZKIEWICZ (P.), DUFOURNIER (D.), Caractérisation et diffusion du gobelet-sac en Normandie du milieu du I^{er} s. à la fin du II^e s., dans *SFECAG, Actes du congrès de Caen*, 1987, p. 75-81.
- Blaszkievicz, Dufournier 1989** : BLASZKIEWICZ (P.), DUFOURNIER (D.), Des gobelets bruns d'Argonne entre la fin du I^{er} siècle et la fin du II^e siècle en Normandie, *Gallia*, 46, 1989.
- Blancquaert 1992** : BLANCQUAERT (G.), *Saint-Aubin-Routot Le Four à Chaux 1*, DFS, SRA Haute-Normandie, Rouen, 1992.
- Blancquaert 1994** : BLANCQUAERT (G.), L'intensification de l'habitat et la standardisation du mobilier en pays de Caux (76), dans *Les installations agricoles du 2nd Age du Fer en France septentrionale, études d'histoire et d'archéologie*, 6, 1994, p. 395-409.
- Deru et al. 2007** : DERU (X.), CHAMPARNAUD (L.), DANO (S.), FLORENT (G.), Chronologie, céramique et statistique, dans *SFECAG, Actes du Congrès de Langres*, 2007, p. 49-60.
- Dufaÿ, Barat, Raux 1997** : DUFAÿ (B.), BARAT (Y.), RAUX (S.), *Fabriquer de la vaisselle à l'époque romaine. Archéologie d'un centre de production céramique en Gaule. La Boissière-École (Yvelines, France)*, Versailles, 1997.
- Evrard 1994** : EVRARD (M.-N.), Un atelier de potier à Harfleur (Seine Maritime), dans TUFFREAU-LIBRE (M.), JACQUES (A.) dir., *La céramique du Haut-Empire en Gaule Belgique et dans les régions voisines : faciès régionaux et courants commerciaux*, Berck-sur-Mer, CRADC, 1994 (Nord Ouest Archéologie 6), p. 195-201.
- Evrard 1995** : EVRARD (M.-N.), Un atelier de potiers à Harfleur (Seine Maritime) I^{er} siècle-III^e siècle, dans *SFECAG, Actes du congrès de Rouen*, 1995, p. 137-150.
- Florent 2007** : FLORENT (G.), *La céramique gallo-romaine de la rue Maucroix à Reims (Marne)*, mémoire de Master 2 Recherche, Université Charles de Gaulle, Lille III, 2007.
- Genin 2007** : GENIN (M.), *La Graufesenque (Millau, Aveyron), vol. II, Sigillées lisses et autres productions*, Éd. de la Fédération Aquitania, 2007.
- Gubellini 2008** : GUBELLINI (L.) et al., *Saint-Vigor-d'Ymonville, tranche 4bis et 5, La Mare des Mares, Haute Normandie (76)*, Rapport d'archéologie préventive, Archéopole Scop/Archeodunum, 2008.
- Gubellini 2009** : GUBELLINI (L.), Saint-Vigor-d'Ymonville, dans DORION-PEYRONNET (X.) dir., *Les Gaulois face à Rome. La Normandie entre deux mondes*, cat. exposition, Musée des Antiquités, Rouen, 2009, p. 100-101.
- Guillier, Adrian, Doyen 2006** : GUILLIER (G.), ADRIAN (Y.-M.), DOYEN (D.), Entre Calètes et Bellovaques, les établissements ruraux gallo-romains de Mauquenchy "Le fond de Randillon" (Seine-Maritime) : un modèle de la ferme antique ?, *Revue Arch. de Picardie*, 1/2, 2006, p. 7-48.
- Hartley 1998** : HARTLEY (K.), The incidence of stamped mortaria in the Roman Empire, dans BIRD (J.) éd., *Form and Fabric, Studies in Rome's material past in honour of B. R. Hartley*, London, 1998 (Oxbow Monograph 80), p. 199-219.
- Lachastre 1964** : LACHASTRE (X.), *Harfleur Le Mont Cabert*, DFS, Rouen, 1964.
- Lecler, Lequoy 2003a** : LECLER (E.), LEQUOY (M.-C.) avec la coll. de LAUBENHEIMER (F.), Les ensembles précoces de Rouen, dans *SFECAG, Actes du Congrès de Saint Romain-en-Gal*, 2003, p. 513-524.
- Lecler, Lequoy 2003b** : LECLER (E.), LEQUOY (M.-C.), avec la coll. de LAUBENHEIMER (F.), MARET (C.), Présentation de la céramique de Rouen (Seine-Maritime) de l'époque flavienne à la seconde moitié du III^e s. à travers l'analyse de plusieurs *domus* urbaines, dans *SFECAG, Actes du congrès de Saint Romain-en-Gal*, 2003, p. 525-554.
- Lallemant, Tuffreau-Libre 2005** : LALLEMAND (D.), TUFFREAU-LIBRE (M.), La céramique type Besançon en Gaule Centrale, dans *SFECAG, Actes du congrès de Blois*, 2005, p. 63-81.
- Marcigny 2002** : MARCIGNY (C.) et al., *Saint-Vigor-d'Ymonville (76) Les Sapinettes et La Mare des mares (Carrière Lafarge, tranche 1 et 2)*, DFS, SRA Haute-Normandie, 2002.
- Martin-Kilcher 1983** : MARTIN-KILCHER (S.), Les amphores romaines à huile de Bétique (Dressel 20 et 23) d'Augst et Kaiseraugst. Un rapport préliminaire, dans *Produccion y comercio del aceite en la antigüedad. II congreso*, Madrid, 1983, p. 337-347.
- Menez 1989** : MENEZ (Y.), Les céramiques fumigées *Terra Nigra* du Bourbonnais : étude des collections de Nérès-les-Bains et Châteaumeillant, *Revue arch. du centre de la France*, 1989, 28, 2, p. 117-178.
- Rogers 1999** : ROGERS (G. B.), *Poteries sigillées de la Gaule centrale*, Maringues, AFAM, 1999 (Sites, Hors-Série 40).
- Rougier 1995** : ROUGIER (R.), *Beautot Le Grand Verdret*, DFS, SRA Haute-Normandie, 1995.
- Rougier 1996** : ROUGIER (R.), *Gremonville Le Bois Thillant*, DFS, SRA Haute-Normandie, 1996.
- Terrisse 1968** : TERRISSE (J.-R.), *Les céramiques sigillées gallo-romaines des Martres-de-Veyre (Puy-de-Dôme)*, Paris, Cnrs, 1968 (XIX^e suppl. à Gallia).
- Tyers 2001** : TYERS (P.), *Camulodunum type 262. Central gaulish coarse wares in iron age Britain*, dans TUFFREAU-LIBRE (M.), JACQUES (A.) dir., *La céramique en Gaule et en Bretagne romaines : commerce, contacts et romanisation, Actes de la table-ronde d'Arras* (1998), Nord-Ouest Archéologie, 12, 2001, p. 87-106.
- Tyers 2005** : TYERS (P.), *Camulodunum type 102*, dans *SFECAG, Actes du congrès de Blois*, 2005, p. 753-760.
- Vilvorder 1999** : VILVORDER (F.), Les productions de céramiques engobées et métallescentes dans l'Est de la France, la Rhénanie et la rive droite du Rhin, dans BRULET (R.), SYMONDS (R.), VILVORDER (F.), *Céramiques engobées et métallescentes gallo-romaines* (colloque de Louvain-la-Neuve, 18 mars 1995), RCRF Acta, Suppl. 8, 1999, p. 69-122.
- Willems 2005** : WILLEMS (S.), *Roman Pottery in the Tongeren reference collection : mortaria and coarse wares*, 2005, Brussel, Vlamms Instituut voor het Onroerend Erfgoed (VIOE).